



COMMUNE DE  
**Gibloux**

# Rapport de gestion 2016



## Sommaire

Editorial du Conseil communal .....	5
Administration générale.....	6
Conseil général.....	6
Membres, changements .....	6
Conseil communal .....	7
Administration générale.....	8
Population légale .....	8
Population résidente.....	8
Migration informatique .....	9
Ordre public .....	10
Police .....	10
Stationnement.....	10
Vols, plaintes .....	10
Commerces .....	10
Chiens.....	10
Manifestations.....	10
Statistiques .....	10
Police du feu.....	11
CSP Gibloux .....	11
Matériel .....	11
Entretien des véhicules .....	11
Communication.....	11
Subventions.....	11
Interventions .....	11
Statistiques .....	12
CSPI Gibloux-Nord .....	12
Commission du feu.....	12
Stands de tir .....	12
Stand de Vuisternens-en-Ogoz .....	12
Statistiques .....	12
Protection civile .....	13
Entretien des installations.....	13
Participation au financement des places publiques .....	13
Statistiques .....	13
Protection de la population .....	13
Conseil intercommunal .....	13
Journée de travail des membres ORCOC.....	13
Matériel .....	13
Enseignement et formation.....	14
Ecole primaire.....	14
Organisation du cercle scolaire de Gibloux .....	14

Écoles de Corpataux-Magnedens / Rossens .....	14
Écoles de Farvagny / Vuisternens-en-Ogoz.....	15
École du Glèbe .....	16
Gestion du cercle scolaire de Gibloux.....	16
Structures de garde .....	18
Accueils extrascolaires .....	18
Autres structures .....	19
Ecoles spécialisées .....	19
Services auxiliaires scolaires.....	19
Culture, sports, loisirs .....	20
Activités culturelles .....	20
Sociétés culturelles.....	20
Bibliothèques .....	20
Fonctionnement général.....	20
Les animations .....	20
Les rencontres .....	21
Protection des monuments et des sites .....	25
Château d'Illens .....	25
Promotion du sport .....	25
Sociétés sportives .....	25
Autres loisirs (ludothèque).....	26
Santé .....	27
Home médicalisé du Gibloux.....	27
Affaires sociales .....	28
Politique de l'enfance et de la jeunesse .....	28
Aide sociale .....	29
Encouragement à la construction de logements .....	29
Aide au logement.....	29
Service social du Gibloux .....	30
Comptes 2016 .....	30
Projets et perspectives de restructuration du Service et ses conséquences .....	30
Aide sociale .....	30
Service des curatelles .....	32
Seniors.....	33
Transports et communications .....	34
Routes communales et génie civil.....	34
Relevé d'état des routes communales .....	34
Promotion des transports publics .....	35
Cartes communes CFF .....	35
Trafic local .....	36
Commission des transports .....	36
Protection et aménagement de l'environnement.....	37
Approvisionnement en eau.....	37

Bases légales .....	37
Présentation des réseaux d'eau potable .....	38
Valeur .....	38
Analyse pluviométrique de la région du Gibloux .....	38
Vente d'eau potable aux abonnés, aux autres communes et aux consortiums .....	39
Qualité de l'eau .....	39
Travaux d'assainissement 2016 .....	39
Objectifs futurs.....	40
Protection des eaux.....	40
État de la situation des réseaux (inventaires) .....	41
Dettes de l'épuration.....	41
État recherché, assainissement à planifier sur les 20 prochaines années .....	41
Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux .....	42
Raccordements .....	43
Cimetières.....	43
Statistiques des cimetières.....	44
Vision future.....	44
Aménagement du territoire .....	45
Divers PAD .....	46
Constructions.....	50
Economie publique .....	51
Forêts.....	51
Coupe de bois.....	51
Plantations.....	52
Soins aux jeunes peuplements .....	52
Chantiers marquants .....	52
Travaux pour d'autres dicastères .....	52
Divers.....	52
Energie .....	53
Commission de l'énergie .....	53
Gravières .....	53
Finances et impôts .....	55
Comptes 2015 - Résumé.....	56
Budgets 2016 et 2017 - Résumé.....	57
Plan financier 2017-2021 - Résumé.....	57
Comptes 2016 - Résumé.....	59
Comptes de fonctionnement 2016 .....	59
Comptes des investissements 2016.....	60
Bilan au 31 décembre 2016.....	61
Agrandissement du complexe communal de Farvagny .....	61
Zone d'activités de Combernesse .....	62

## Editorial du Conseil communal

---

L'année 2016, première année d'existence de la commune de Gibloux, a été marquée par la mise en place de cette nouvelle structure politique avec des implications sur le fonctionnement de tous ses rouages. Le traitement des règlements communaux, dont certains auront des conséquences importantes pour la population, a fait partie des priorités de l'exécutif. Il en va de même pour la réalisation de deux budgets (établis sans avoir de références aux comptes de l'année précédente), la mise en place de la nouvelle structure du Home médicalisé du Gibloux (HMG) et celle de tous les services de la commune, en particulier l'intégration du Service des curatelles, du Service social, du Service des forêts ainsi que la création du Service technique.

La gestion d'une commune représente avant tout des tâches orientées vers les citoyens et habitants ainsi que la mise à disposition des infrastructures et services nécessaires à la vie en commun de la population.

Parmi les réalisations qui ont poursuivi leur chemin en 2016, il y a l'agrandissement du HMG et l'agrandissement de l'école de Farvagny avec la construction du bâtiment de la nouvelle administration communale et d'une crèche.

Le HMG offrira 26 chambres supplémentaires dès le 1<sup>er</sup> juin 2017. Parmi elles, 11 chambres sont réservées à la psycho-gériatrie. A mentionner encore que ces chambres ont reçu l'agrément des services de l'Etat au mois de mars 2017. La décision des citoyens de Gibloux trouve ici une belle concrétisation de cette volonté de permettre aux personnes qui choisissent de résider dans un home de le faire près de chez eux. L'agrandissement de l'école de Farvagny et la construction de la nouvelle administration communale ont fait un pas important en 2016. Il sera ainsi possible d'accueillir davantage d'élèves dès la rentrée scolaire 2017 et de rassembler le Service administratif (Secrétariat général, Contrôle des habitants, Administration scolaire etc), le Service technique (bureaux uniquement) et le Service des finances dans le même bâtiment au début 2018. Si ces deux réalisations sont un peu les points phares de l'année 2016, les projets moins visibles ont été les plus nombreux et ont occupé de manière permanente de nombreuses ressources humaines et techniques. Les projets concernant l'épuration, comme ceux liés à l'eau potable, à la maintenance des routes ou encore les mises à l'enquête des plans d'aménagement de détail pour de nouveaux quartiers d'habitation, ont occupé une place centrale dans l'activité des conseillers et des services communaux concernés. En parallèle à ces projets, les études ont été l'objet de toute l'attention des dicastères concernés. Ces études ont porté sur les besoins en matière scolaire, la question des établissements et des transports scolaires en lien avec l'application de la nouvelle loi scolaire.

Durant la préparation de la fusion, en 2015, la commune de Hauterive FR avait souhaité nous déléguer un certain nombre de tâches. Grâce à la signature de conventions entre nos deux communes portant sur le Service social, le Service des curatelles et les Services auxiliaires, ces tâches nous sont à présent dévolues. De plus, une convention liant la commune de Hauterive FR au HMG a été signée directement entre les deux entités. Il reste encore plusieurs conventions à signer avec Hauterive FR, tâche qui sera réalisée en 2017. Ces conventions ne nécessitent pas l'aval du Conseil général dans la mesure où il n'y a pas d'engagement financier de Gibloux envers Hauterive FR car c'est cette dernière qui paiera pour les services rendus.

A noter encore que les réalisations que le Conseil communal s'est engagé à faire en 2016 n'ont pas pu toutes être finalisées, faute de temps. Ceci est une des leçons que le Conseil communal doit tirer de sa première année de législature. Il y a lieu de développer davantage une vision des choses à moyen terme plutôt que de vouloir tout régler dans l'immédiat.

De sincères remerciements vont aux membres du Conseil communal et du Conseil général, aux responsables des services communaux ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour l'important travail fourni durant cette première année d'existence de la commune de Gibloux.

Le rapport de gestion que vous avez entre les mains tente, dans ce premier exercice du genre, de vous informer, de la manière la plus exhaustive possible, sur l'ensemble des réalisations et activités menées à bien ou commencées en 2016. Il éclaire sur ce que représente concrètement une commune de la taille de la nôtre. Il permettra à ses lecteurs, nous l'espérons, de mieux comprendre la commune de Gibloux et de tirer un parallèle avec les comptes de fonctionnement et d'investissements 2016.

Jean-François Charrière

Syndic de Gibloux

## Conseil général

### Membres, changements

La convention de fusion de Gibloux du 8 octobre 2014 fixe, pour les deux périodes législatives 2016-2021 et 2021-2026, la composition du Conseil général à 50 membres ainsi que leur répartition par cercle électoral, à savoir :

Cercle électoral de Corpataux-Magnedens :	9 membres
Cercle électoral de Farvagny :	15 membres
Cercle électoral de Le Glèbe :	8 membres
Cercle électoral de Rossens :	11 membres
Cercle électoral de Vuisternens-en-Ogoz :	7 membres

Durant l'année 2016, la composition du Conseil général a subi les modifications suivantes :

- Juin 2016 : décès de M. Thomas Kaspar, du cercle de Le Glèbe. M. Hervé Eigenmann a été élu en remplacement.
- Novembre 2016 : démission de Mme Paola Ghielmini Krayenbühl, du cercle de Corpataux-Magnedens, pour raison d'incompatibilité de fonction suite à son élection au Conseil communal. M. Rémy Philipona a été élu en remplacement.
- Décembre 2016 : démission de M. Arnaud Pittet, du cercle de Corpataux-Magnedens, pour raison d'incompatibilité de fonction suite à son engagement au sein du personnel communal. M. Frédéric Oberson a été élu en remplacement.

Le Conseil communal adresse ses meilleures pensées à la famille de M. Thomas Kaspar et souhaite plein succès dans leur activité aux nouveaux membres du Conseil général.

## Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni 51 fois en séance officielle en 2016 pour un total de 154 heures de séances. A cela s'ajoute le temps nécessaire à la préparation.

En premier lieu, le Conseil communal a dû s'organiser par l'élaboration de son règlement interne et trouver ses repères. Cela s'est fait rapidement. Le fonctionnement, le travail en commun et la collaboration ont été bons au sein de ce collège. Il a été plus difficile de trouver le bon rythme dans les séances du Conseil, celles-ci ayant été souvent longues en raison du nombre de dossiers à traiter. A chaque séance, en moyenne, 15 objets de l'ordre du jour ont été traités. Un séminaire, en septembre 2016, a permis de définir une vision commune des orientations générales que le Conseil souhaite donner à la commune de Gibloux. Cette séance a été utile pour la suite de l'année car elle a démontré que chacun avait une vision assez similaire du bien commun et allait, pour la plupart des grands thèmes, dans la même direction. Ainsi, le travail a pu se faire de manière plus sereine et efficace.

Si, au début de l'année, le temps consacré à la fonction de conseiller communal a pu faire naître des interrogations, la réalité statistique à fin 2016 confirme pleinement ce que le Conseil communal avait imaginé. Le temps de travail effectif consacré à cette tâche varie de plus de 20 % pour les dicastères les moins chargés jusqu'à 50 % pour les grands dicastères ainsi qu'une charge de travail à 70% pour le syndic. L'expérience de cette première année de travail a démontré que le fait de compter, au sein du Conseil communal, une majorité de politiciens expérimentés a permis de résoudre plusieurs difficultés inhérentes à la nouveauté de la structure de notre commune. Leur expérience a permis à chacun de prendre des initiatives et de faire avancer les projets malgré le fait que les conditions de base en matière de processus et de ressources n'aient pas toujours été optimales.

Un de nos collègues, M. Marco Balboa, a démissionné au 31 août 2016. Nous tenons à le remercier encore une fois pour son engagement sans faille durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année. Mme Paola Ghielmini Krayenbühl l'a remplacé et a repris les mêmes dicastères, soit la culture, les sports et l'énergie ainsi que les transports.

Jean-François Charrière

Syndic de Gibloux

## Administration générale

Quelques statistiques en matière de population de notre commune :

### Population légale

Lieu	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
Farvagny	2093	2114	2130	2168	2215	2236
Corpataux-Magnedens	1160	1193	1237	1264	1296	1313
Le Glèbe	1123	1164	1189	1238	1246	1260
Rossens	1222	1248	1242	1254	1293	1335
Vuisternens-en-Ogoz	845	859	938	975	975	995
<b>Total</b>	<b>6443</b>	<b>6578</b>	<b>6736</b>	<b>6899</b>	<b>7025</b>	<b>7139</b>

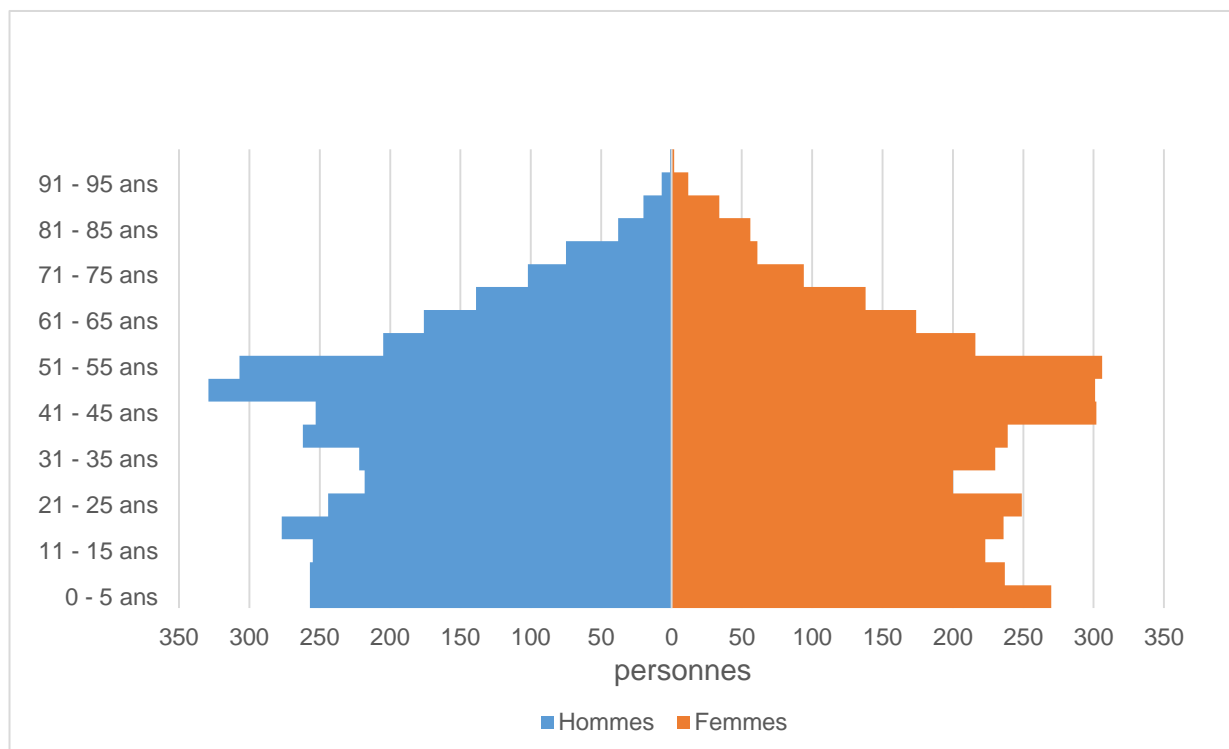
Source : annuaire des statistiques du canton de Fribourg

### Population résidente

Lieu	31.12.2016
Farvagny	2336
Corpataux-Magnedens	1276
Le Glèbe	1275
Rossens	1320
Vuisternens-en-Ogoz	1017
<b>Total</b>	<b>7224</b>

Source : registre des habitants de la commune

### Pyramide des âges au 31 décembre 2016 (population résidente)





## Mouvements migratoires : mutations enregistrées au Contrôle de l'habitant

Statistique des quatre événements de la vie traités par le Contrôle de l'habitant ayant un effet sur la population migratoire.

Événement	2016
Arrivées	562
Départs	456
Naissances	72
Décès	39

## Migration informatique

L'informatique, dans une commune, doit aider à augmenter la productivité de l'administration communale et automatiser certaines tâches répétitives (p. ex. la facturation d'impôts). Elle doit également améliorer la qualité des prestations à la population et, dans le futur, permettre l'interaction du citoyen ou de l'habitant avec les moyens informatiques pour obtenir les prestations désirées (vote électronique, guichet virtuel).

Cependant, le défi pour la commune de Gibloux au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'a pas porté sur ces questions mais sur la migration des données depuis le système informatique de la société RUF, qui fonctionnait dans la majorité des anciennes communes, vers celui de la société T2i, qui était en service à Corpataux-Magnedens. Lors de discussions en vue de l'établissement d'un nouveau contrat, les entreprises du domaine de l'informatique déclarent, le plus souvent, que la migration des données est quelque chose qu'elles ont bien en main et que cela ne va pas poser de problèmes, sous certaines conditions.

La réalité a été quelque peu différente. Dans le domaine du contrôle de l'habitant, plus de 3000 corrections doivent être effectuées par nos collaboratrices. En ce qui concerne les impôts, l'importation des données a pris des mois du fait que les deux sociétés informatiques impliquées n'arrivaient pas à définir clairement les besoins pour l'une et à répondre aux besoins, une fois ceux-ci clairement définis, pour l'autre. La situation a été résolue dès le moment où la commune, par son syndic, s'est adressée directement au directeur général de l'entreprise qui devait fournir les données à transférer.

# Ordre public

---

## Police

Le sentiment de sécurité était généralement bon au sein des anciennes communes fusionnées. Les différentes plaintes liées à l'ordre public sont restées exceptionnelles. Plusieurs événements ont néanmoins été signalés et traités durant l'année 2016. Le recours à la police de proximité a permis de traiter une bonne partie des cas.

Aucun montant n'était prévu au budget 2016 pour les tâches de police communale. L'ensemble des actions a été traité par l'administration.

Philippe Reynaud  
Conseiller communal, resp. de la police

## Stationnement

Un problème récurrent, et qui sera certainement en augmentation ces prochaines années, est le stationnement de longue durée sur les places publiques de véhicules sans plaque et de véhicules de transport.

## Vols, plaintes

Les cas de vols et plaintes pénales chez les privés sont annoncés directement à la police et figurent dans les statistiques cantonales de la police, sur leur site internet.

Les autres plaintes concernent le bruit, le dépôt de déchets, les problèmes de respect de la signalisation routière et autres cas particuliers. Elles sont traitées par la commune et transmises à qui de droit.

## Commerces

Le nouveau règlement de Gibloux sur les heures d'ouverture des commerces a été adopté par le Conseil général le 12 octobre 2016 et approuvé par la direction cantonale concernée le 23 janvier 2017.

## Chiens

Le nouveau règlement de Gibloux sur l'imposition et la détention des chiens a été adopté par le Conseil général le 12 octobre 2016 et approuvé par la direction cantonale concernée le 2 février 2017. Il comprend aussi une nouvelle redevance annuelle de CHF 80.00.

## Manifestations

Un nombre important de manifestations a été organisé sur le territoire de la commune de Gibloux. Pour chacune d'elles, une autorisation est nécessaire sur la base d'un dossier plus ou moins important à traiter par les différents services.

## Statistiques

Événement	Survenance des cas en 2016
Stationnement de véhicules sans plaque	10
Dépôt de pneus	1 (80 pneus)
Dommages à la propriété	3
Bruit, respect des horaires	5
Patentes pour manifestations	100
Renouvellement des patentes commerciales	15
Nouvelles patentes	3

## **Police du feu**

Avant la fusion, les services du feu étaient répartis en trois corps de sapeurs-pompiers intercommunaux, soit Farvagny / Vuisternens-en-Ogoz, Corpataux-Magnedens / Rossens et Le Glèbe avec les communes glânoises de Massonnens et Villorsonnens. Une fusion de ces corps avait été abordée au sein du comité de pilotage en 2015 déjà. Depuis juin 2016, les deux corps de Farvagny / Vuisternens-en-Ogoz et de Corpataux-Magnedens / Rossens sont officiellement regroupés dans les locaux du Service du feu de Farvagny. Le nouveau corps des sapeurs-pompiers de Gibloux (CSP Gibloux) a réussi son inspection cantonale en 2016 et correspond désormais aux normes FriFire.

Pour le secteur de Le Glèbe, les interventions sont assurées par le CSPI de Gibloux-Nord avec leur nouveau local de pompiers à Orsonnens. C'est la commune de Villorsonnens qui se charge de la partie administrative du corps.

Philippe Reynaud  
Conseiller communal, resp. de la police  
du feu

## **CSP Gibloux**

Actuellement, l'effectif est de 66 sapeurs-pompiers. Ils effectuent, en moyenne, une sortie tous les trois jours en tenant compte des interventions, des formations et autres exercices.

## **Matériel**

Lors de la fusion des corps, il a été nécessaire d'harmoniser et de renouveler une partie du matériel. La mise à disposition de casiers supplémentaires au local de Farvagny a été indispensable pour pouvoir accueillir le matériel, les véhicules et les hommes sous un seul toit et dans un espace restreint. L'espace est maintenant bien utilisé, mais chaque centimètre compte.

## **Entretien des véhicules**

Les frais d'entretien des véhicules varient d'une année à l'autre selon l'usure et le type de service à effectuer.

## **Communication**

Le coût des communications est relativement important pour l'OFCOM. Les différents moyens utilisés sont indispensables pour le bon fonctionnement et la réception des alarmes.

## **Subventions**

L'ECAB participe aux frais et aux investissements de la défense incendie par le biais de subventions qui varient selon le type d'installation ou de matériel.

## **Interventions**

Avec beaucoup de chance, tous les événements qui auraient pu avoir des conséquences financières importantes pour la commune ont été maîtrisés par les pompiers.

## Statistiques

Événement	2016
Formation, nombre de jours	133
Personnel formé	59
Service de circulation	20
Feu	8
Inondation	14
Fausse alarme	9
Dégâts naturels	4
Défense hydrocarbure	11

### CSPI Gibloux-Nord

Le CSPI Gibloux-Nord compte 70 sapeurs-pompiers. Ils n'ont heureusement pas eu besoin d'intervenir sur le secteur de Le Glèbe pendant l'année 2016. Leurs tâches principales étaient le service de circulation lors d'enterrement ou autres événements.

La commune de Gibloux a dû verser, dans le cadre de la convention intercommunale, un montant supplémentaire pour la mise en conformité du bâtiment du feu à Orsonnens afin d'atteindre les normes FriFire.

### Commission du feu

La nouvelle Commission du feu est composée de cinq membres et a été mise en place en début de législature afin d'assurer les contrôles des bâtiments et autres obligations légales comme le contrôle des patentes, le contrôle des nouvelles et anciennes constructions et des bâtiments publics de la commune de Gibloux.

Événement	2016
Contrôle pour les procédures ordinaires	43
Contrôle pour les procédures simplifiées	47
Contrôle pour le renouvellement de patentes	15
Contrôle pour les manifestations	4

## Stands de tir

### Stand de Vuisternens-en-Ogoz

La commune de Gibloux participe aux frais d'entretien du bâtiment, de la ciblérie, du matériel Polytronic et des charges courantes.

L'organisation des tirs et la gestion du stand est assurée par la société de tir La Giblana.

## Statistiques

Tirs sans Hauterive	2016
Tirs annuels	22
Cartouches	Environ 10'000

## Protection civile

Rassembler les informations sur les locaux disponibles et à construire pour l'ensemble de la population selon les bases légales et contrôler les installations qui sont sous la responsabilité de la commune ont été les principales tâches du dicastère pour la protection civile. Avec un taux supérieur à 80%, le taux de couverture des places mises à disposition dans les abris est considéré comme très bon.

Philippe Reynaud  
Conseiller communal, resp. de la  
protection civile

## Entretien des installations

Seules les infrastructures publiques sont à la charge de la commune.

## Participation au financement des places publiques

Cette année, 51 places ont été financées par le fond de réserve pour un montant de CHF 76'500.00.

## Statistiques

Nombre de places disponibles dans les abris	Nombres d'habitants
6'634	7'224

## Protection de la population

L'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) est une organisation encore peu connue de la population et qui a pourtant un rôle de plus en plus important pour la sécurité des habitants de la région.

L'ORCOC englobe deux communes : Gibloux et Hauterive FR.

Elle est composée de cinq membres et d'un Conseil intercommunal de trois personnes dont Gibloux est la commune pilote.

Philippe Reynaud  
Conseiller communal, resp. de la  
protection de la population

## Conseil intercommunal

Il n'y a pas eu de séance du Conseil intercommunal en 2016 en raison de l'organisation de la nouvelle commune.

## Journée de travail des membres ORCOC

En 2016, il y a eu 9 sessions de travail pour les membres de l'organe de conduite. Leur travail est basé sur le résultat de l'analyse des risques (26 thèmes classés par ordre d'importance). Il permet de prévoir les dispositions qui seront prises en cas de catastrophe dans notre commune et celle d'Hauterive FR.

## Matériel

Le matériel acheté sert principalement au fonctionnement des premières mesures d'urgence à prendre par l'ORCOC. Une partie de l'équipement des centres d'accueil et d'information des villageois fait partie des acquisitions effectuées en 2016.

## Enseignement et formation

---

Le dicastère des Affaires scolaires, des Structures de garde et de la Politique de l'Enfance et de la Jeunesse n'a pas fait exception : cette année 2016, premier exercice de la commune de Gibloux, fut très lourde. Il a fallu assurer au mieux le fonctionnement courant tout en traitant les urgences dans leur ordre de priorité. Cela n'a pas empêché le dicastère de procéder déjà à certaines réflexions utiles au développement de la politique en la matière afin que notre commune se dote de bases solides qui lui permettront de faire face sereinement aux défis auxquels elle sera confrontée sur ces questions de politique scolaire, extrascolaire et de politique de l'enfance et la jeunesse. Une grande partie des résultats de ces travaux seront finalisés et discutés en 2017.

De même, au vu du nombre important de dossiers liés à ce dicastère et du fait qu'un certain nombre de points ne peuvent être considérés qu'en termes d'année scolaire (et non pas d'année civile), le Conseil communal avait d'emblée arrêté, dans sa planification, l'approbation des règlements liés au dicastère lors du premier semestre 2017 avec une entrée en vigueur projetée à la rentrée scolaire 2017/2018. Pour effectuer ces travaux, et plus globalement pour assurer un lien entre le législatif et l'exécutif dans les dossiers liés au dicastère, trois commissions ont été formées : la commissions des Affaires scolaires (CAS), la commission des Structures de garde (CSG) et la commission de la Politique de l'Enfance et de la Jeunesse (CEJ).

Touchant de près ou de loin un très grand nombre d'acteurs au sein de la commune de Gibloux, ainsi que, plus largement, nos concitoyennes et concitoyens, le dicastère a fait de son mieux pour répondre aux très nombreuses sollicitations qui lui ont été adressées. Avec la fusion, certaines problématiques ne sont toutefois plus abordées de la même manière et c'est bien désormais une gestion globale qui prévaut, avec tout l'enjeu de l'uniformisation des prestations des anciennes communes souvent très disparates. Ce travail ne peut pas s'effectuer en un jour mais fort heureusement, la commune dispose de deux ans pour le faire.

Le dicastère est convaincu qu'il faut transformer ce nouveau départ en opportunité pour améliorer les prestations sur le long terme tout en optimisant l'organisation communale, et de surcroît, pérenniser les finances en la matière. Un immense travail reste à accomplir mais le dicastère a confiance en l'avenir et continuera à œuvrer dans l'intérêt de nos enfants !

Fabien Schafer  
Conseiller communal, resp. de la formation, des  
structures de garde, de l'enfance et de la jeunesse

## Ecole primaire

### Organisation du cercle scolaire de Gibloux

A la suite de la fusion, les écoles des anciennes communes forment désormais le cercle scolaire de Gibloux. Celui-ci est actuellement organisé en trois secteurs dans la continuité de l'organisation qui prévalait jusqu'à la fusion : Corpataux-Magnedens/Rossens, Farvagny/Vuisternens-en-Ogoz et Le Glèbe. La mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire pose un certain nombre de questions quant à l'organisation future du cercle scolaire, et celles-ci ont fait l'objet d'analyses de la part de la CAS et du Conseil communal dont les résultats aboutiront en 2017.

### Écoles de Corpataux-Magnedens / Rossens

**L'école de Corpataux** comprend deux bâtiments : le bâtiment principal loge quatre classes et le second bâtiment, plus petit, une classe et divers locaux. Les élèves doivent se rendre à Rossens pour les leçons de sport et pour les activités créatrices. Le bâtiment est utilisé à ses pleines capacités.



**L'école de Magnedens** comprend une salle de classe (classe 1H-2H) sur deux étages et bénéficie également d'un sous-sol faisant office d'économat et de local de rangement.



Source : rossens.educanet2.ch

**L'école de Rossens** comprend deux bâtiments : une construction récente et un ancien bâtiment. Le complexe accueille sept classes et dispose de quantités d'autres locaux dont notamment des salles d'activités créatrices. La salle de sport de Rossens se situe à proximité. Pour l'année 2016/2017, ce bâtiment héberge également la psychomotricité en attendant son nouveau local à Farvagny (rentrée 2017/2018).



Source : pg-archi.ch



## Écoles de Farvagny / Vuisternens-en-Ogoz

**L'école de Farvagny** comprend un bâtiment accueillant 13 classes et tous les locaux nécessaires. La salle de sport double de Farvagny se situe à proximité. Le bâtiment est utilisé à ses pleines capacités.



Source : cs.commune-gibloux.ch

Il sied de relever qu'une extension à ce bâtiment est en cours de construction dans le but d'accueillir la population scolaire croissante à Farvagny (selon projet initié et conduit par l'ancienne commune de Farvagny jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016). Une commission de bâtisse conduit le projet sous la surveillance du Conseil communal.

**L'école de Vuisternens-en-Ogoz** comprend un seul bâtiment. Celui-ci accueille six classes et quelques locaux annexes. La salle de sport de Vuisternens-en-Ogoz se situe à proximité. Le taux d'occupation est de 100%.



Source : cs.commune-gibloux.ch

### École du Glèbe

**L'école du Glèbe** accueille les enfants issus des villages d'Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod. Elle comprend deux bâtiments accueillant huit classes et tous les locaux nécessaires. La salle de sport du Glèbe est intégrée à l'école. Le taux d'occupation est de 100%.



Source : cs.commune-gibloux.ch



Source : ecole.fri-tic.ch

### Gestion du cercle scolaire de Gibloux

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire (2015), l'autorité scolaire locale est désormais le ou la Responsable d'Établissement (actuellement : Monsieur Joël Descloux, assisté de Madame Alexandra Gremaud, adjointe). La commune continue cependant à administrer le cercle scolaire sur les points de compétence communale, tels que notamment les montants alloués pour les achats de fournitures scolaires, les activités sportives et culturelles, les outils de travail (hors moyens pédagogiques) mis à disposition des écoles, les transports scolaires, la logistique des écoles et le développement des infrastructures. Le Service administratif est doté d'un secteur « Administration scolaire et extrascolaire » qui est notamment en charge des affaires courantes liées aux écoles (Cheffe de secteur : Madame Pochon).



S'agissant des aspects financiers, les budgets ont globalement bien été tenus, malgré certaines inconnues liées à un tel premier exercice. Il sied de relever que les charges liées cantonales ont été moins élevées qu'annoncées. De même, les achats de fournitures scolaires sont en diminution du fait que les moyens pédagogiques sont désormais pris en charge par l'État de Fribourg. Ce poste n'avait volontairement pas été anticipé, à raison puisque le résultat reste tout de même au-dessus des projections transmises par l'État de Fribourg. Les autres postes du budget sont commentés dans la présentation des comptes. Enfin, les pratiques en vigueur dans les anciennes communes seront uniformisées en vue de la préparation du budget 2018 : le budget lié aux affaires scolaires est donc appelé à évoluer d'ici-là.

### Statistique – Effectifs des élèves et nombre de classes pour le cercle scolaire de Gibloux

	Nombre classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
<u>Enfantines</u>	10	187	18,7
<b>Total enfantines</b>	<b>10</b>	<b>187</b>	<b>18,7</b>
<u>Primaires</u>			
3H	5,5 *	104	18,9
4H	5,5 *	104	18,9
5H	5	105	21,0
6H	5	88	17,6
7H	4	87	21,8
8H	5	108	21,6
<b>Total primaires</b>	<b>30</b>	<b>596</b>	<b>19,9</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40</b>	<b>783</b>	<b>19,6</b>

\* 1 classe à 2 degrés à Farvagny

Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs à considérer pour déterminer le nombre de classes sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour trois élèves.

### Statistique – Évolution des effectifs globaux

	Nombre classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
Farvagny/Vuisternens-en-Ogoz	19	365	19.2
Corpataux-Magnedens/Rossens	13	256	19.7
Le Glèbe	8	162	20.3
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40</b>	<b>783</b>	<b>19.6</b>

De manière générale, il sied de préciser que les projections liées au développement démographique indiquent une augmentation de la population au sein de notre commune de Gibloux. Même s'il est impossible de connaître à l'avance l'impact que cette évolution aura sur la population scolaire, il s'agira pour la commune de Gibloux d'anticiper au mieux les défis futurs afin de pouvoir continuer à répondre de manière optimale aux besoins scolaires.



*Nous avons doté le cercle scolaire d'un nouveau site internet et d'un nouveau logo. Ce dernier comprend trois mains représentant les trois secteurs d'école existants au sein de la commune.*

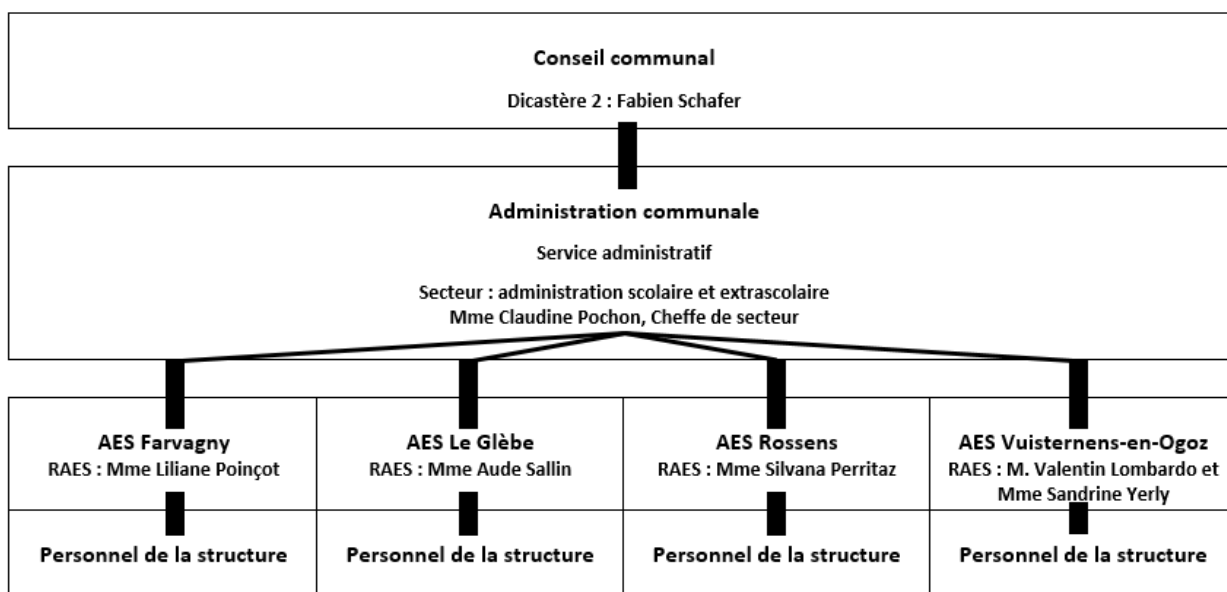
Nom du site : [www.cs.commune-gibloux.ch](http://www.cs.commune-gibloux.ch)

## Structures de garde

### Accueils extrascolaires

Les Accueils extrascolaires (AES) de la commune de Gibloux se situent sur quatre sites que sont Farvagny, Le Glèbe, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz. Ils sont gérés par des Responsables de site qui sont eux-mêmes rattachés au secteur de l'Administration scolaire et extrascolaire du Service administratif.

Cette année 2016 a été marquée par l'intégration de l'AES de Rossens. La transition s'est bien déroulée du fait que les prestations ont été reprises telles quelles. De manière générale, la fréquentation des différents AES est stable ou en augmentation. Des statistiques comparatives détaillées ne pourront cependant être livrées qu'avec le résultat 2017, afin d'avoir un point de comparaison. Enfin, il est à noter que les prestations des différentes structures, encore en vigueur jusqu'à l'approbation de la nouvelle réglementation communale, sont disparates et qu'une uniformisation nécessaire interviendra en 2017.



## Inscriptions 2016/2017

AES par semaine	avant l'école	matinée	midi	après-midi	après l'école	TOTAUX	Nombre d'enfants inscrits
Estavayer-Gibloux	12	3	31	2	23	71	52
Farvagny	0	0	73	7	134	214	54
Rossens	6	0	53	0	56	115	64
Vuisternens-Ogoz	9	3	80	12	59	163	58
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>237</b>	<b>21</b>	<b>272</b>	<b>563</b>	<b>228</b>

Les chiffres de ce tableau sont indicatifs : ils correspondent aux inscriptions régulières mais ne tiennent pas compte des inscriptions irrégulières. La fréquentation des structures peut donc se situer au-dessus de ces projections, notamment sur les plages de midi et après l'école.

## Autres structures

La commune de Gibloux soutient, en collaboration avec la commune de Hauterive FR, différentes structures d'accueil par le biais de subventions directes et indirectes aux structures ou aux parents. Les services suivants peuvent ainsi être proposés :

- **La crèche La Marelle** : elle est située sur deux sites que sont Villarlod (dans l'attente de l'ouverture du site de Farvagny) et Grangeneuve. À noter que la commune supporte le déficit de cette structure qui est, pour l'année 2016, moins élevé que budgétisé, essentiellement en raison d'un meilleur taux d'occupation que projeté.
- **L'Accueil Familial de Jour de la Sarine** : cette association met en contact les parents et les mamans de jour afin d'obtenir un moyen de garde plus flexible que les structures communales. Elle assure le suivi administratif et la coordination entre les différents acteurs, dont notamment la commune et les parents, ces derniers pouvant bénéficier d'une subvention.
- **Les écoles maternelles** : la commune de Gibloux accueille deux entités sur son territoire, la Maison des Petits, à Vuisternens-en-Ogoz, et la Chrysalide, à Rossens. La commune soutient ces structures par des prestations en nature et financières et peut aussi être appelée à subventionner les parents.

## Ecoles spécialisées

### Services auxiliaires scolaires

Dans la continuité de ce qui se faisait avant la fusion, les services auxiliaires scolaires sont assumés par Flos Carmeli. La commune de Gibloux est l'interlocutrice pour la région du Gibloux et représente donc également la commune de Hauterive FR avec laquelle notre commune est conventionnée. Ces services comprennent la logopédie, la psychologie et la psychomotricité.

Emplacement des services	
Ecole	Services principaux
Corpataux	Psychologie
Farvagny	Logopédie, Psychologie, Psychomotricité
Le Glèbe	Logopédie
Rossens	Logopédie

À noter que la psychomotricité a été déplacée à Rossens pour l'année scolaire 2016/2017 en raison du manque de salles de classe à Vuisternens-en-Ogoz (qui a dû être assumé par le bâtiment de Farvagny). Dès lors, l'école de Rossens accueille ce service pour une année uniquement car, d'une part, celle-ci a besoin du local en question et, d'autre part, l'extension de l'école de Farvagny sera finalisée.

## Activités culturelles

### Sociétés culturelles

Nombre de sociétés culturelles par ancienne commune :

Corpataux-Magnedens	6 sociétés
Farvagny	5 sociétés
Le Glèbe	6 sociétés
Rossens	2 sociétés
Vuisternens-en-Ogoz	4 sociétés

La commune de Gibloux comptait, en 2016, 23 sociétés actives dans le domaine culturel, ce qui fait de Gibloux une des communes fribourgeoises les plus riches en sociétés. Conscient que l'art choral, l'art musical, l'art de la scène, ainsi que toute autre forme d'expression créative ou d'animation contribuent à la qualité de vie de la commune, le Conseil communal a soutenu les sociétés en 2016 au même niveau qu'avant la fusion.

Paola Ghielmini Krayenbühl  
Conseillère communale, resp. de la  
culture

## Bibliothèques

Responsable du secteur : **Claire-Lise Progin**

### Fonctionnement général

Changement important pour la Bibliothèque régionale du Gibloux (BRG) en cette année 2016 ! Elle dépend désormais de la nouvelle commune de Gibloux et se déploie sur deux sites, Rossens et Farvagny. Après un désherbage intensif à la bibliothèque de Rossens (plus de 3'600 ouvrages supprimés) restait à enregistrer les notices de quelques 7'000 documents, travail fastidieux ralenti par quelques soucis informatiques. La personne chargée de ce travail n'a finalement pu effectuer qu'un petit 25% de la tâche et c'est la responsable qui s'est chargée du reste (70%) avec l'aide de son collaborateur M. Zarini pour les magazines. L'objectif du 1<sup>er</sup> mars pour démarrer le prêt informatisé à Rossens a été atteint. Une série de documents moins demandés a été encore enregistrée par la suite. Une nouvelle collaboratrice, Mme Lanthemann, s'est initiée à la gestion du prêt depuis le mois de septembre. Durant l'année scolaire, la bibliothèque a proposé 16 heures d'ouverture publique à Farvagny et 6 heures à Rossens (hebdomadaire). Pour le CO du Gibloux, 5 heures sont ajoutées chaque semaine pour le prêt aux élèves durant l'étude.

### Les animations

**Né pour lire** : initiée par l'institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), cette activité destinée aux plus petits connaît un succès grandissant. Chaque 3e mercredi du mois, les 0 à 4 ans sont invités à Farvagny de 10h à 11h pour une animation spéciale proposée par Mme Brügger. Au total 95 adultes (69 en 2015) ont accompagné 156 enfants (97 en 2015) lors des 10 rencontres de 2016. Une fréquentation en hausse, preuve de la pertinence de ce genre d'activité.

**Nuit du conte** : proposée également par l'ISJM, cette manifestation s'est déroulée le vendredi 11 novembre avec pour thème : " Ultra secret ". Les deux séances (4-8 ans et 9-12 ans) animées par Mme Brügger et Mme Lanthemann ont réuni environ 110 personnes dans l'aula du CO. Succès indéniable.

**Semaine romande de la lecture** : proposé par le SER (Syndicat des enseignants romands), le thème de cette année était "Une vague poétique, se laisser emporter par les mots". Du 21 novembre au 23 décembre, 26 classes à Farvagny et 8 à Rossens sont venues jouer avec les rimes, découvrir des poèmes, les recomposer avant de les déclamer à haute voix.

**Lecture-Académie** : seconde édition pour ce concours de lecture à voix haute destiné aux élèves du canton scolarisés en 7H. La bibliothèque de Farvagny a accueilli sept enfants pour une manche sélective le mercredi 6 mai en présence des parents, du jury et d'une journaliste de La Liberté. Une ambiance

conviviale et beaucoup d'émotion lorsque ces petits passionnés de lecture nous ont présenté leur livre avant d'en lire un extrait avec sensibilité. La finale s'est déroulée le samedi 11 juin dans la grande salle de lecture de la BCU à Fribourg. Le 9 novembre, une conférence sur la voix donnée à la HEP par Mme Cifali était l'occasion de lancer la 3e édition de Lecture-Académie.

**1,2,3 albums** : un nouveau voyage-lecture intergénérationnel a emmené 14 élèves du CO vers le home voisin afin de proposer la lecture d'un album chaque semaine auprès d'une personne âgée soit 10 albums, 10 visites individuelles. Une première rencontre le 23 février a réuni tous les intervenants pour faire connaissance et découvrir les nouveaux ouvrages de la sélection. Pour clore cette aventure, une rencontre finale autour d'une crêpe party a réuni jeunes et aînés le mardi 7 juin. De très beaux moments de partage entre générations et un bel engagement des jeunes. Le 16 novembre à Lausanne, Bibliomédia invitait les bibliothécaires pour la présentation de l'édition 2017.

**Le Club lecture du CO** : à la suite de leur participation au Prix Chronos, les élèves du club 2015-16 ont rencontré leurs homologues adultes pour un échange très apprécié lors de la rencontre du mercredi 2 mars entre les deux clubs de lecture. Le 4 octobre, une nouvelle équipe de sept jeunes faisait connaissance et découvrait le programme avec la nouvelle sélection du Prix Chronos. Durant dix rencontres, les élèves se sont retrouvés pour parler de leurs lectures, s'exercer à la présentation de livres, améliorer leurs critères d'évaluation et confronter leurs idées.

**Le Prix RTS Littérature Ado (Lire-Délire)** : un jury d'élèves du CO avait été formé en automne 2015 pour participer au Prix RTS Littérature Ado en lien avec l'émission Lire-Délire, 13 jeunes se sont inscrits pour le projet. Pour la 1ère fois, le CO de Sarine-Ouest participait également avec un comité de lecture initié par la bibliothécaire. Une réunion du jury local, le 26 janvier, a permis d'échanger les points de vue sur les sept romans en compétition et de désigner les quatre représentants au jury cantonal. Les élèves des deux CO se sont ensuite retrouvés le 16 février pour un nouveau débat. C'est un jeune du CO d'Avry qui s'est vu confier le rôle de représentant fribourgeois au comité romand pour les délibérations à la RTS. Le mercredi après-midi 27 avril, un car spécialement affrété pour l'occasion emmenait les élèves des deux CO et leurs accompagnants au salon du livre de Genève pour la remise des prix Chronos et Lire-Délire. En automne 2016, un nouveau jury local de 15 membres s'est constitué pour la nouvelle édition et quatre autres établissements fribourgeois annoncent leur participation. En tant que coordinatrice du projet pour le canton de Fribourg, la responsable de la BRG se réjouit de ces nouvelles collaborations.

**Un concours** : à chaque fin d'année scolaire, un nouveau concours est proposé à toutes les classes enfantines, primaires et CO. La version 2016 intitulé " Cherche et trouve " a accueilli 31 classes à Farvagny. Les gagnants (3-4 élèves de chaque classe) ont pu choisir un lot parmi les nombreux livres reçus en dons.

**Un Club lecture adultes** : en 2016, les membres du club se sont retrouvés à six reprises pour échanger leurs avis sur les romans proposés en nouveauté. Le 2 juin, une soirée à l'Arbanel, à la rencontre de M. Bernard Pivot pour son dernier spectacle, a réjoui toute l'équipe.

**FreBooks** : depuis juin 2014, la BRG est partenaire de la BCU pour le prêt d'ouvrages numériques. Les adultes qui en font la demande peuvent bénéficier gratuitement de cette offre. Il n'est pas possible actuellement de connaître le nombre de livres empruntés par ce moyen. Seul inconvénient, cette offre incite parfois les personnes à renoncer aux emprunts en bibliothèque donc à leur abonnement annuel.

**Des visites de classe** : à noter que les classes de Rossens bénéficient désormais d'un accueil avec service de prêt et d'animations sur leur site.

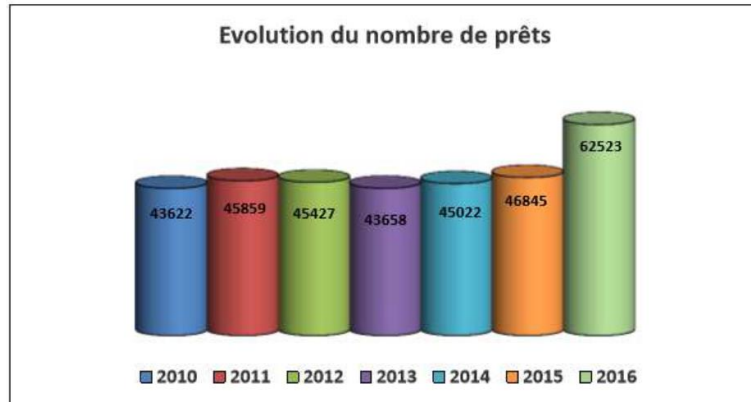
**Deux grandes ventes de livres** : la première s'est déroulée à Rossens au marché artisanal. La bibliothèque tenait un stand et proposait aux passants les nombreux ouvrages issus du désherbage. Succès relatif quant au nombre de livres écoulés - recette de CHF 274.15 - mais belle occasion de faire découvrir la bibliothèque et l'ambiance chaleureuse tout au long de la journée. Une association pour la diffusion de livres en Afrique est venue chercher le solde des livres enfants et Coup de Pouce le reste. Quelques cartons ont fini à la déchetterie. La deuxième, désormais traditionnelle, se déroule de fin mai à début juillet dans le couloir du CO à Farvagny. Elle propose un grand choix d'ouvrages donnés à la BRG par de fidèles contributeurs ou issus du désherbage. Beau succès avec une recette de CHF 808.25. Le 12 juillet, Coup de Pouce venait chercher le solde.

## Les rencontres

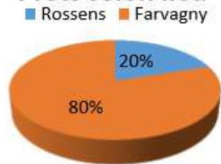
De nombreuses rencontres ont eu lieu tout au long de l'année entre la BRG et différentes instances, autorités, associations et autres bibliothèques, notamment :

- les groupes de travail mis sur pied par l'Association des Bibliothèques fribourgeoises ;
- les Tables rondes entre les bibliothécaires de lecture publique ;
- les événements liés aux sorties de livres ;
- différentes journées liées à la formation continue, la promotion de la lecture et autres activités connexes.

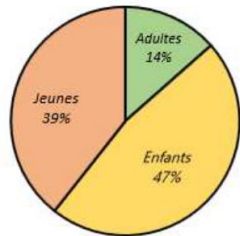
## PRÊTS 2016



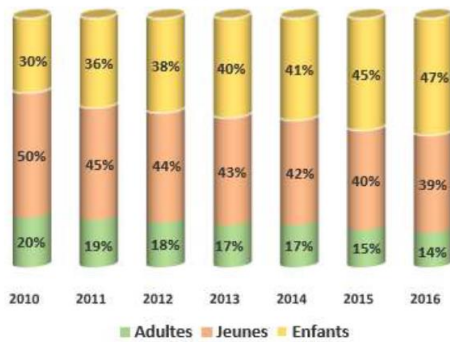
### Prêts selon lieu



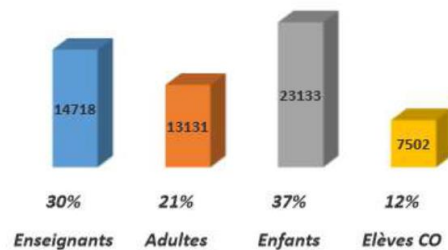
### Prêt par catégorie de documents



### Prêts par catégorie de documents

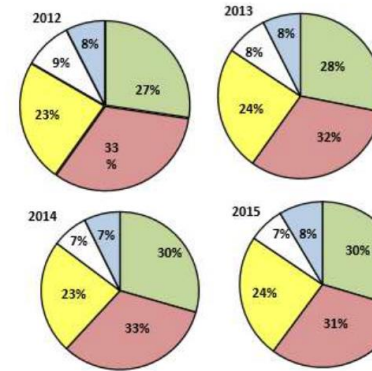
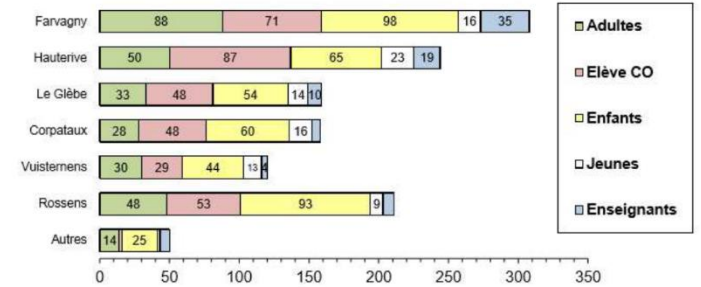


### Prêts selon type de lecteurs

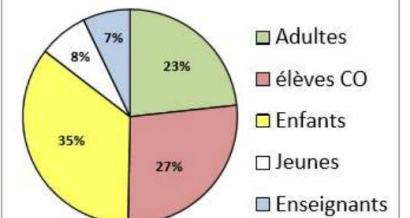


## LECTEURS 2016

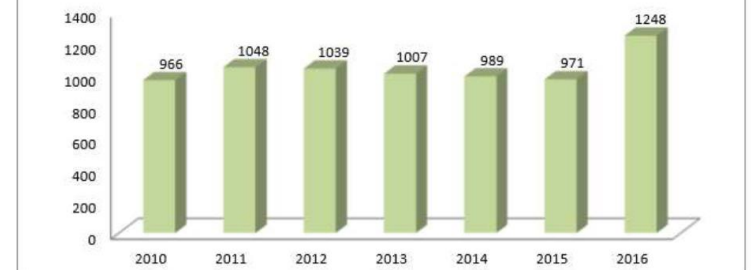
### 1250 lecteurs inscrits avec emprunts en 2016



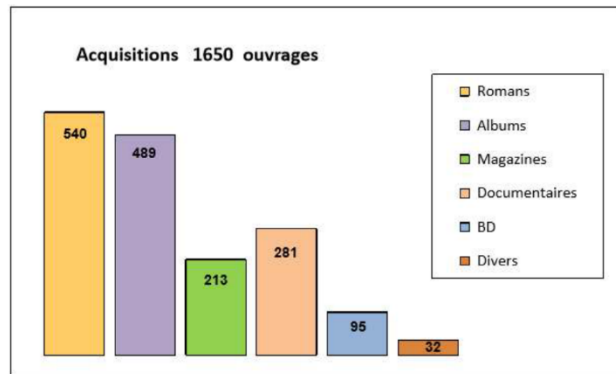
### Lecteurs 2016 par types



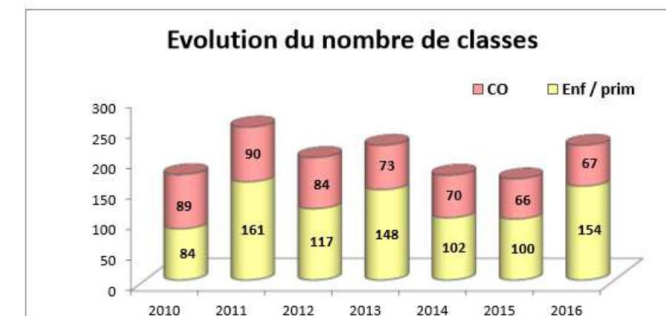
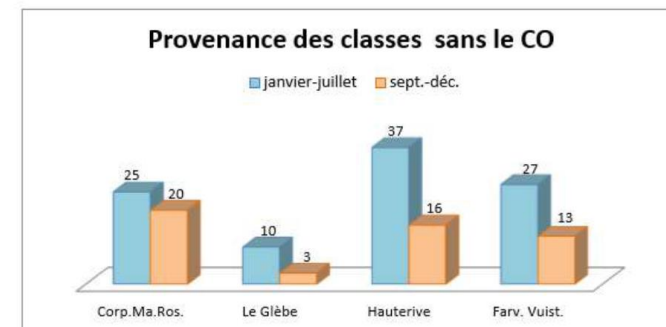
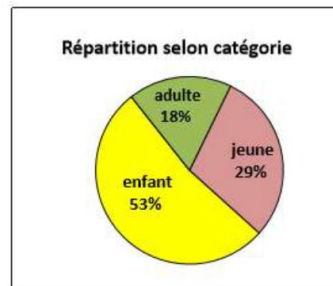
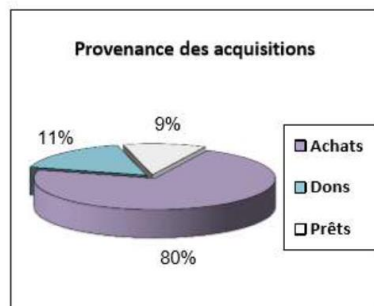
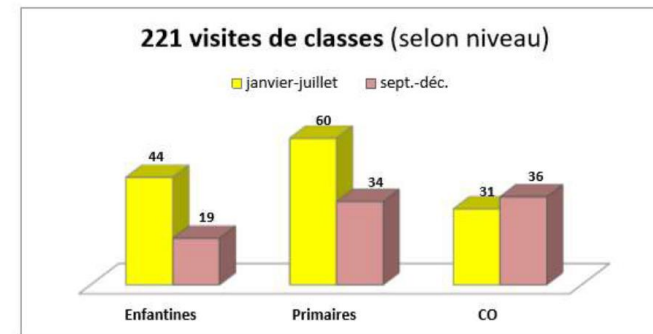
### Evolution des abonnés actifs



## Acquisitions 2016



## CLASSES 2016



## Commentaires

**Personnel** : avec l'engagement formel de Mme Jacquel pour le doublage des livres et Mme Lanthemann comme nouvelle collaboratrice, le personnel voit son effectif augmenter pour assurer les services sur les deux sites. L'informatisation des documents de Rossens et la gestion de la nouvelle structure ont engendré une surcharge de travail conséquente pour la responsable.

**Prêts** : tous les résultats concernent les deux sites. L'augmentation sensible du volume total est due, pour une part, à l'apport des prêts de Rossens (20 %) mais aussi à une fréquentation en légère hausse à Farvagny. L'action « vacances » qui autorise chaque abonné à emprunter davantage de documents (20 l'été et 12 au lieu de 6 lors de relâches scolaires) connaît un succès permanent. La formule est désormais reconduite systématiquement. À signaler toujours le coefficient de 3 appliqué aux prêts enregistrés sur les comptes enseignants. Ces derniers assurent la rotation des livres auprès des élèves durant 9 à 10 semaines.

**Lecteurs** : là encore l'augmentation est due à l'ajout des abonnés de Rossens (172). Cependant, il est à relever que le site de Farvagny a enregistré 244 nouvelles entrées, dont 68 élèves au CO (66 étaient déjà inscrits, nouveau record) et 137 enfants. Introduite dès janvier 2016, la gratuité jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire justifie en partie cette augmentation. Contrairement aux élèves du CO, ceux des classes enfantines et primaires ne sont toujours pas enregistrés individuellement sauf s'ils ont un abonnement privé. Il faudrait sans doute inclure dans le fichier d'adresses tous les enfants qui viennent avec leur classe.

**Livres** : s'agissant des acquisitions, le secteur enfant de Rossens a connu un développement marquant grâce aux dons, aux livres prêtés par Bibliomedia et aux achats plus conséquents pour cette catégorie. Au 31 décembre 2016, les deux bibliothèques disposaient d'un total de 25'850 ouvrages dont 2'612 magazines ; 7'686 ouvrages sont disponibles à Rossens. Reste toujours à effectuer un désherbage actif dans certains rayonnages du secteur documentaire afin d'en moderniser le contenu et/ou de l'adapter aux nouveaux programmes scolaires.

**Classes et animations** : à relever que les classes de Rossens bénéficient désormais d'un accueil avec service de prêt et d'animations sur leur site.

**Informatique** : le passage à Windows 10 en juillet a généré quelques sueurs froides à la responsable et à l'informaticien chargé de la maintenance. Une erreur dans le programme du serveur a finalement été identifiée comme la cause de nombreuses interruptions du système. Une qualité médiocre de la connexion internet à Rossens est encore à l'origine de quelques perturbations. Notre logiciel BiblioMaker a lui aussi connu quelques soucis de jeunesse dans sa dernière version.

**Perspectives** : seul un local plus grand permettrait à la BRG de remplir au mieux les différentes missions dévolues aux bibliothèques mixtes (publiques et scolaires). Il manque à la fois de places de travail, d'espace pour l'accueil des classes, de coin aménagé pour les plus petits, de local de rangement, de vestiaires adaptés, etc. Un emplacement au centre du village, proche des commerces et des services serait un avantage certain pour la visibilité de la bibliothèque. À méditer pour l'avenir.

## Conclusion

Malgré les nombreux changements de personnes liés de près ou de loin à la gestion de la bibliothèque et la réunification de deux entités, cette première année placée sous l'égide de la nouvelle commune de Gibloux s'est déroulée de manière plutôt satisfaisante. La fréquentation en légère augmentation est réjouissante.

Promouvoir et développer la pratique de la lecture auprès des publics jeunes et adultes, permettre un accès égalitaire au savoir et à la culture à des fins de loisirs et d'enrichissement personnel sont deux missions prioritaires de notre bibliothèque régionale.

Des remerciements sont adressés aux autorités communales pour leur soutien et leur confiance ainsi qu'à la direction du CO pour sa collaboration et les moyens pratiques mis à disposition durant cette année.



## Protection des monuments et des sites

### Château d'Illens



L'Association Château d'Illens (ACI), association à but non lucratif fondée le 11 mars 2008, a développé un projet de préservation du site et des vestiges du château et entrepris la recherche de fonds nécessaires à son financement.

Au terme de longues années de discussions avec les services cantonaux concernés, l'ACI a obtenu le permis de construire pour son projet en date du 13 janvier 2016. Sous réserve des disponibilités financières, les travaux subdivisés en quatre étapes devraient se dérouler sur les quatre prochaines années. Les travaux de la première étape du projet, consacrée aux mesures de préservation du corps de logis, sont désormais en cours.

Le mercredi 29 juin 2016, l'ACI a convié ses membres, les services cantonaux et communaux concernés, les entreprises, les sponsors et la presse à une manifestation officielle célébrant l'ouverture de ce chantier historique.

L'ACI est au bénéfice d'une convention signée avec l'ancienne commune de Rossens qui définit les droits et devoirs de chacune des parties. La commune contribue financièrement au projet : CHF 100'000.00 versés en 2015 par l'ancienne commune de Rossens et dès 2017 CHF 20'000.00 de contribution annuelle durant les quatre étapes du projet.

Jacques Crausaz  
Conseiller communal, resp. des finances

## Promotion du sport

### Sociétés sportives

Nombre de sociétés sportives par ancienne commune :

Corpataux-Magnedens	3 sociétés
Farvagny	8 sociétés
Le Glèbe	5 sociétés
Rossens	2 sociétés
Vuisternens-en-Ogoz	5 sociétés

La commune comptait, en 2016, 23 sociétés ou groupes sportifs. Actives dans les disciplines les plus diverses, elles ont pu compter sur les nombreuses infrastructures mises à disposition par la commune. Le soutien financier a été identique à celui d'avant la fusion. La commune a soutenu diverses manifestations qui ont eu lieu sur son territoire (tournoi, cross, BerGiBike, etc.).

En 2016, le Conseil communal a adopté le règlement du mérite sportif destiné à récompenser toute personne résidente dans la commune qui s'est distinguée dans l'exercice d'une activité sportive. Aucun prix n'a été attribué en 2016 faute de candidats.

Paola Ghielmini Krayenbühl  
Conseillère communale, resp. du sport

## **Autres loisirs (ludothèque)**

Il faut également rappeler l'existence de la ludothèque régionale située à Ecuwillens qui permet aux familles de notre région de pouvoir bénéficier de cette prestation de loisirs à des prix abordables. Cette structure bénéficie d'un soutien des communes de Gibloux et Hauterive FR à hauteur de CHF 1.00/habitant.

Le Conseil communal constate que la population de notre commune ne profite pas suffisamment de cette possibilité par rapport à la population de Hauterive FR. Ceci s'explique en grande partie par la localisation de la structure qui, à l'avenir et dans l'idéal, devrait pouvoir être recentrée.

### **Home médicalisé du Gibloux**

Le Conseil général a accepté, dans sa séance du 13 avril 2016, la constitution d'un établissement de droit public pour le Home médicalisé du Gibloux (HMG) en le dotant d'un règlement.

Aussi, cet établissement a édité ses propres comptes et rapports de gestion que vous trouverez en annexe, à savoir

- Rapport du Home médicalisé du Gibloux 2016
- Rapport du Foyer de jour 2016
- Comptes de fonctionnement et d'investissements 2016

### Politique de l'enfance et de la jeunesse

Le but de ce volet est de faire doter la commune de Gibloux d'une **réelle politique de l'enfance et de la jeunesse**. Celle-ci ne comprend pas seulement le développement de l'école et des structures d'accueil, mais également une politique avec des actions concrètes ayant pour but de promouvoir des conditions qui favorisent un développement harmonieux des enfants et des jeunes dans le respect de l'égalité des chances, ainsi que de coordonner et de soutenir des projets intéressant les enfants et les jeunes ou conçus par eux (article 2 de la Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) du canton de Fribourg). Les anciennes communes de l'Association des Communes du Gibloux (ACG) soutenaient des actions ponctuelles, mais n'avaient pas développé de réelle politique en la matière.

Lors de l'année 2016, la commission de la Politique de l'Enfance et de la Jeunesse (CEJ) a procédé à un certain nombre d'analyses quant aux développements possibles en la matière dont le résultat fera l'objet d'un rapport du Conseil communal en 2017.

Il sied de relever cependant le **projet FriTime** mis en place dans l'ancienne commune de Le Glèbe et qui a perduré en 2016. Des bénévoles ont œuvré durant toute l'année pour dynamiser la vie villageoise en faveur des enfants par de nombreuses activités variées. Le projet bénéficie d'un modeste soutien financier cantonal et d'un soutien logistique ponctuel par la commune de Gibloux. En 2016, le projet a une fois encore connu un franc succès. Le Conseil communal félicite et remercie toutes les personnes qui se sont engagées dans ce projet !

Finalement, les **promotions civiques 2016** ont connu leur première édition sous l'égide de la commune de Gibloux. Le concept comprenant trois axes (partie officielle / partie sportive-loisirs / partie récréative avec un repas) a connu un franc succès, en comparaison avec la fréquentation qu'il y avait dans les anciennes communes, avec près d'un jeune sur deux invités ayant répondu présent ! Le concept sera affiné pour l'édition 2017 en espérant une participation encore plus élevée !

Fabien Schafer  
Conseiller communal, resp. de la formation, des  
structures de garde, de l'enfance et de la jeunesse

## Aide sociale

L'année 2016 a représenté un enjeu important dans la gestion du Service social du Gibloux. En effet, l'accent a été mis en particulier dans la réorganisation du Service afin d'en optimiser la gestion administrative et comptable. Par l'engagement d'un assistant social à plein temps, la directrice a ainsi pu mieux se consacrer à la gestion du contentieux et nous en constatons les effets positifs par une réduction des dépenses conséquente au budget, ce dont nous la félicitons.

Compte tenu des exigences de la Loi sur l'aide sociale cantonale du 14 novembre 1991, un délai au 31 mars 2017 est imparti aux services sociaux communaux pour le dépôt de leur rapport de gestion annuel au département cantonal des affaires sociales, envoi qui a été effectué. Au vu de ce contexte, ce rapport fait partie intégrante du rapport de gestion communal 2016 tout en sachant qu'il a été validé par l'exécutif de Gibloux et qu'il sera soumis aux remarques du Conseil général dans sa session de mai 2017.

S'agissant du Service des curatelles, nous relevons une stabilisation du nombre de mandats en 2016. De plus, grâce à l'augmentation de son taux d'activité de 10%, la curatrice a pu s'atteler à la gestion administrative du Service et rattraper une partie du retard des années précédentes et nous la félicitons également.

Nous tenons encore à relever un de nos soucis ayant trait à la difficulté croissante des bénéficiaires de prestations sociales à retrouver un endroit où se loger.

Diane Carbonnier  
Conseillère communale , resp. de la santé  
et du social

## Encouragement à la construction de logements

### Aide au logement

L'aide au logement est basée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement de constructions à loyers modérés.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des subventions octroyées dans la commune de Gibloux sur 2016.

CERCLES	SUBSIDES 2016
FARVAGNY – 7 appartements	CHF 23'132.35
VUISTERNENS-EN-OGOZ – 3 appartements	CHF 5'630.00
ROSSENS – 2 appartements	CHF 15'640.15
<b>TOTAL</b>	<b>CHF 44'402.50</b>

## Service social du Gibloux

Cheffe de service : Nicole Villet

### Comptes 2016

		Budget 2016	Comptes 2016
5810	Frais de personnel et administratifs	CHF 639'180.00	CHF 651'267.87

La charge financière relative aux frais de personnel a été sensiblement supérieure aux prévisions budgétaires, malgré le fait que le Service ait été en sous-effectif près des trois quart de l'année. Ce surcoût est notamment dû au solde des charges liées à un licenciement fin 2015.

5811	Assistance (part à charge des communes)	CHF 989'000.00	CHF 605'278.66
------	---	----------------	----------------

Les frais d'assistance à charge des communes ont été sensiblement inférieurs aux prévisions budgétaires. Ce poste est effectivement très difficile à évaluer au moment de l'établissement du budget. Toutefois, on peut déjà ressentir quelques effets des différentes mesures mises en place dans l'organisation du travail par notamment une diminution de la durée du suivi d'une partie des dossiers.

581	Service social du Gibloux	CHF 1'628'180.00	CHF 1'256'546.53
-----	---------------------------	------------------	------------------

### Projets et perspectives de restructuration du Service et ses conséquences

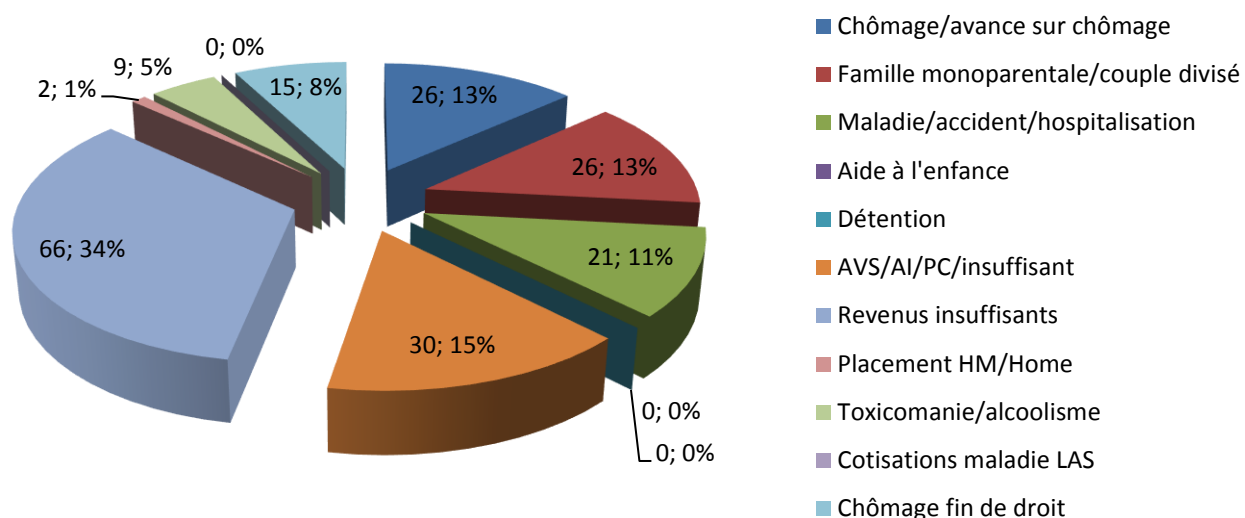
Depuis le début de l'année 2016, un grand nombre d'éléments qui dysfonctionnaient dans la gestion du Service dans son ensemble a pu être modifié, adapté et de nouvelles procédures ont vu le jour. Toutefois, par la mise en place de la nouvelle commune, un licenciement, des congés maladie et maternité, la progression de l'élaboration des nouvelles procédures n'a pas pu être entièrement achevée durant l'année 2016. Il est à noter tout de même que nous ressentons déjà les effets positifs de ces changements, tant au niveau financier qu'au niveau de la qualité du travail, de l'atmosphère qui règne au sein du Service et du bon climat au sein de la Commission sociale.

Au niveau du personnel, le Service a travaillé en 2016 en sous-effectif jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Durant cette période, toute l'équipe a fait preuve de solidarité et, quelle que soit la fonction des unes et des autres, tant les bénéficiaires à aider que les tâches à exécuter ont été assurés. A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016, la commune a engagé M. Frédéric Purro en qualité d'assistant social. Notre personnel est composé de cinq assistants(es) sociaux(les), dont une assistante sociale en formation, pour 3.3 équivalent-plein temps, deux secrétaires pour 1.4 équivalent-plein temps, une secrétaire-comptable pour 0.5 équivalent-plein temps et une personne pour la direction à raison de 0.5 équivalent-plein temps, soit au total 5.7 équivalent-plein temps.

### Aide sociale

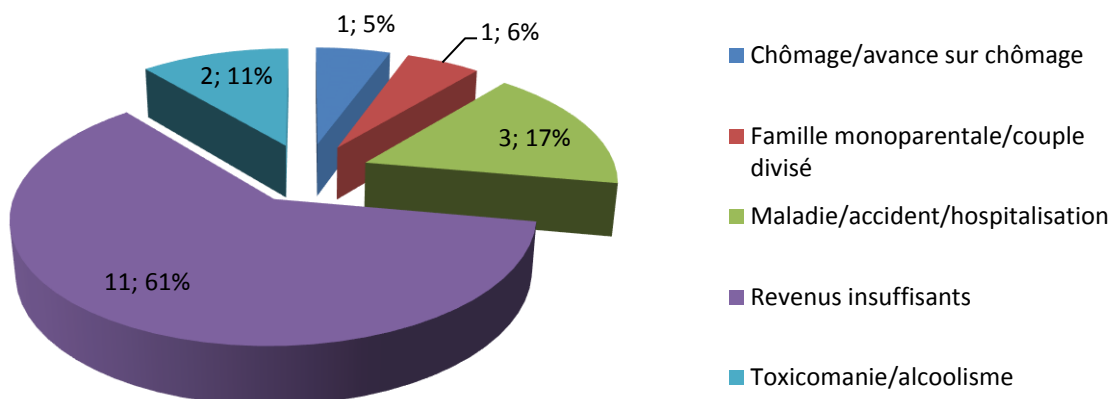
Il est à noter que le Service social gère, aide et suit, non seulement les dossiers des familles ou personnes dont les besoins sont financiers mais également un grand nombre de familles et de personnes dans la gestion de leurs affaires, sans aide financière. Pour l'année 2016, il s'agit de 258 dossiers, tout confondu.

Vous trouverez, ci-après, la répartition des dossiers par cause d'indigence. En 2016, notre Service a suivi 195 situations bénéficiant d'aide matérielle.



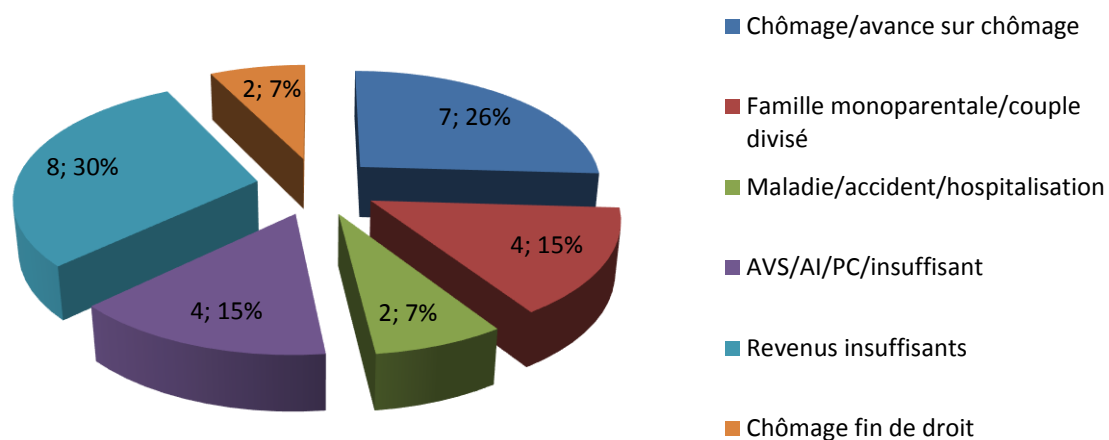
Il y a lieu de préciser que, même si la loi ne nous l'impose pas, il est très important de pouvoir apporter à la population du Gibloux cette aide personnelle et cette aide à la gestion qui, bien souvent, évitent que des situations se dégradent et doivent finalement avoir recours à l'aide matérielle, qui représente actuellement 63 dossiers.

Nous devons recenser 18 nouvelles situations en 2016 qui sont composées comme suit :



Nous relevons et remercions encore la commune ainsi qu'un agriculteur qui ont accepté d'engager des bénéficiaires de notre Service. Par ces engagements, on a pu clairement remarquer une revalorisation de la personne et une reprise de confiance pour finalement aboutir à retrouver un emploi stable et une autonomie financière.

Nous avons pu clore 27 dossiers pour différentes raisons telles que : nouvel emploi, déménagement, décès et autres. Les causes d'indigences des dossiers en question étaient les suivantes :



## Service des curatelles

**Curatrice officielle : Fabienne Schouwey**

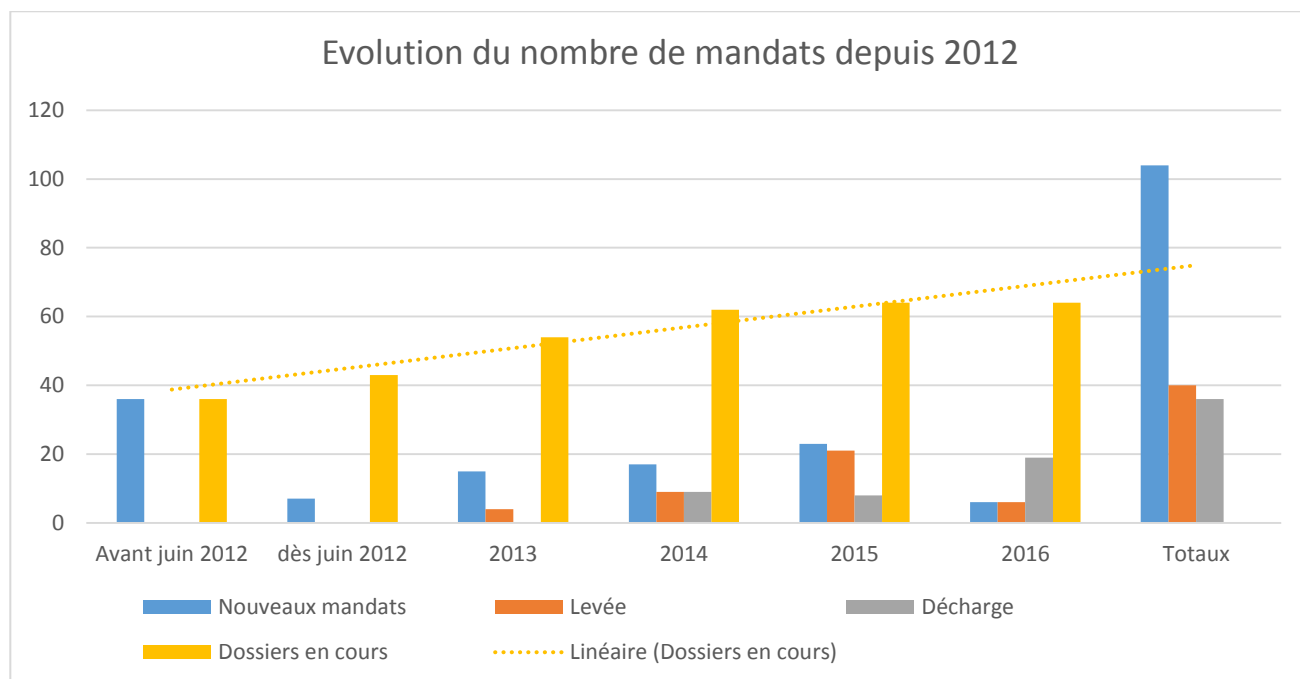
Pour le Service officiel des curatelles du Gibloux, l'année 2016 fut bien heureusement l'année de la stabilisation. En effet, l'augmentation de près de 100% de mesures de curatelles entre 2012 et 2015 s'est enfin équilibrée. Comme en 2015, nous finissons l'année 2016 avec 64 mandats. Certes, il y a eu six nouveaux mandats, mais nous en avons transféré trois et levé trois. Il n'y a eu aucun décès.

Pour faire face aux nombreuses tâches inhérentes à ces différents mandats, la curatrice officielle travaille depuis début 2016 à 80 %. Un 30 % administratif était encore nécessaire. En collaboration avec le Service social du Gibloux, nous allons pouvoir récupérer un 30 % dans ce Service et ce dès 2017.

L'objectif 2017 est de rattraper le retard dans l'établissement des rapports et comptes annuels.

	Nouveaux mandats	Levée	Décharge	Dossiers en cours
Avant juin 2012	36	0	0	36
dès juin 2012	7	0	0	43
2013	15	4	0	54
2014	17	9	9	62
2015	23	21	8	64
2016	6	6	19	64
<b>Totaux</b>	<b>104</b>	<b>40</b>	<b>36</b>	<b>323</b>





## Seniors

La loi Senior+, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, prévoit dans son art. 1<sup>er</sup> :

*« En complément à la législation fédérale cantonale, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie »*

Les communes ont cinq ans pour mettre en place de telles structures.

Dans ce contexte, la commune de Gibloux a subventionné financièrement de façon conséquente l'Association Gibloux Solidaire, créée en 2015 sous l'égide de l'ancienne commune de Farvagny par le biais de Mme C. Perritaz, ancienne conseillère communale. Cette association répond à une partie de ces objectifs.

En effet, elle propose divers services et activités à toute personne âgée, handicapée ou momentanément atteinte dans son autonomie et qui réside dans la commune.

Tous ses membres actifs sont des bénévoles (36 personnes dont 5 membres du Comité, 5 responsables de groupes, 12 chauffeurs, 5 responsables d'ateliers et 9 personnes sur appel).

Nous relevons ci-dessous les activités principales déployées par cette association en 2016 :

- 454 transports de personnes essentiellement sur l'ancien cercle de Farvagny
- 30 randonnées organisées - 411 participants
- 10 ateliers créatifs - 88 participantes
- 12 ateliers de jeux - 142 participants

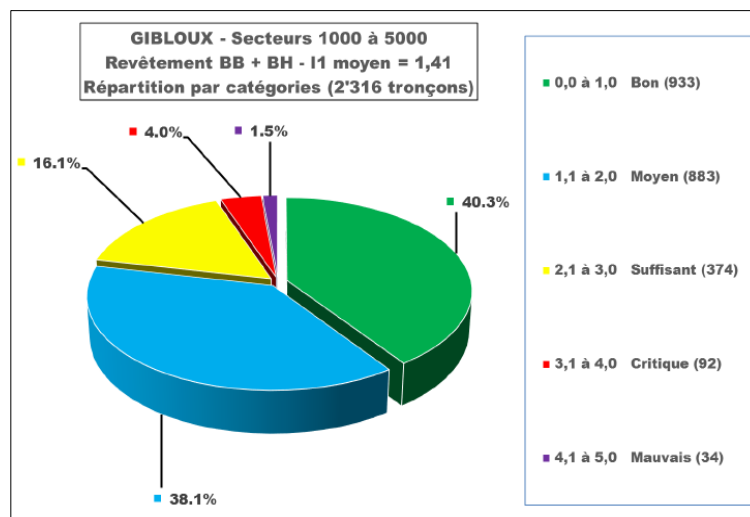
Nous précisons encore que cette association a pour objectif de s'étendre à l'ensemble du territoire de Gibloux et recherche activement des personnes bénévoles souhaitant s'impliquer dans ces activités.

Le Conseil communal tient à adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes bénévoles oeuvrant au sein de cette association pour le bien-être de nos aînés.

## Routes communales et génie civil

### Relevé d'état des routes communales

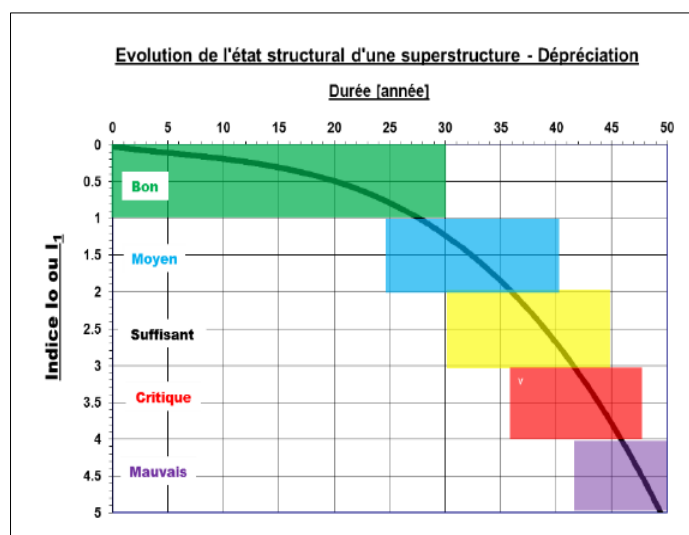
En 2016, un « relevé d'état » de notre réseau routier a été commandé au bureau LCBE de Bossonnens dans le but de connaître la santé de celui-ci et nous guider sur les choix d'intervention. Cette étude a été réalisée durant les mois de juillet et août, avec une première étape de relevés in-situ en parcourant les 123 km de notre réseau et une deuxième étape portant sur l'analyse des données récoltées afin de fournir une critique de l'état. Le résultat est que, globalement, l'état de notre réseau routier est plus que satisfaisant.



Etat des 123 km de routes (réf. rapport LCBE)

Toutefois, un entretien adéquat est obligatoire, sans quoi des investissements conséquents seront nécessaires dans le futur. Comme dit le proverbe « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Théoriquement, afin de maintenir l'état de nos routes, un budget annuel de CHF 1'000'000.00 à CHF 2'000'000.00 est nécessaire. Ce chiffre peut interpeler, mais il faut savoir que la valeur à neuf de notre réseau routier (comme si l'on devait le construire aujourd'hui) est de CHF 100'000'000.00. La durée de vie de la structure d'une route, couche de roulement non-comprise, étant de 50 à 100 ans, il y a lieu de prévoir 1 à 2% de la valeur de référence ci-dessus annuellement pour son maintien. De façon pragmatique, le Service technique recommande la prise en compte d'un budget annuel de CHF 1'000'000.00.



Dépréciation dans le temps (réf. rapport LCBE)

Avec une périodicité de mise à jour de cinq ans, ce relevé d'état sera un outil précieux afin de fixer les priorités d'actions de l'entretien routier, de même que pour déterminer les méthodes de travaux les plus adéquates. Couplé au PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) et au PIEP (Plan des Infrastructures d'Eau Potable), le relevé d'état des routes permettra une planification optimale de l'entretien des infrastructures communales.

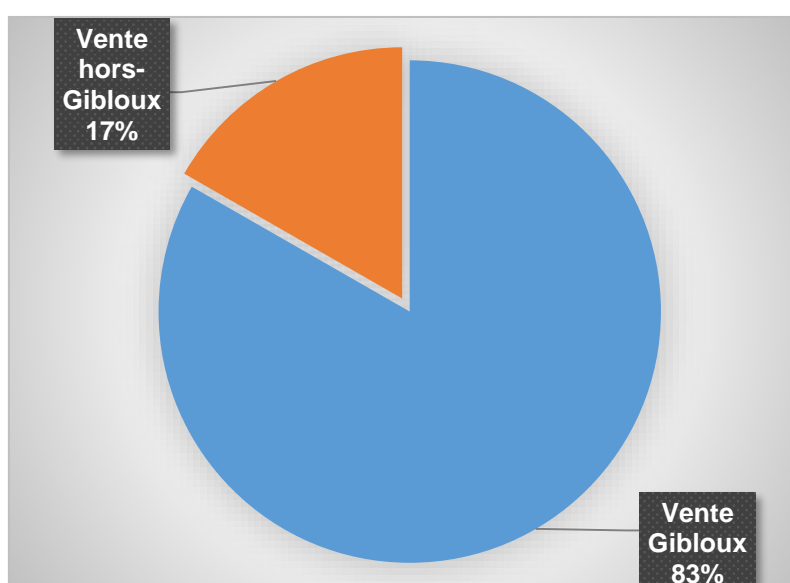
Roger Berset  
Vice-syndic, resp. des routes

## Promotion des transports publics

### Cartes communes CFF

#### Statistiques de vente 2016

Mois	Cartes disponibles	Vente Gibloux	Vente Hors-Gibloux	Total des ventes	% de vente
Janvier	6	98	9	107	57.53 %
Février	6	102	23	125	71.84 %
Mars	6	148	26	174	93.55 %
Avril	6	135	33	168	93.33 %
Mai	6	147	28	175	94.09 %
Juin	6	128	42	170	94.44 %
Juillet	6	154	31	185	99.46 %
Août	6	155	30	185	99.46 %
Septembre	6	134	28	162	90.00 %
Octobre	6	132	38	170	91.40 %
Novembre	6	129	18	147	81.67 %
1 <sup>er</sup> au 7 décembre	6	37	4	41	97.62 %
8 au 31 décembre	4	85	8	93	96.88 %



## Trafic local

### Commission des transports

En 2016, la commune, via la Commission des transports, a été particulièrement attentive à l'offre de transports publics qui la concerne. Les lignes qui nous desservent sont :

- 335 Cottens – Estavayer-le-Gibloux – Rueyres-St-Laurent
- 336 Fribourg – Farvagny – Bulle
- 337 Fribourg – Posat – Farvagny (CO)
- 470 Fribourg – Farvagny - Romont

Les observations formulées en 2016 par la Commission des transports en réponse à la consultation des horaires ont porté avant tout sur l'amélioration de l'offre, notamment sur la réintroduction de la course au départ de Fribourg à 19h38 de la ligne 470.

Paola Ghielmini Krayenbühl  
Conseillère communale, resp. des  
transports

## Approvisionnement en eau

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la nouvelle commune de Gibloux se voyait officiellement reconnue comme entité politique pour notre magnifique région du Gibloux. Comme on peut le penser, l'eau a continué, non seulement de couler sous les ponts, mais aussi dans les différentes conduites de transport, dans le but d'alimenter l'ensemble de nos abonnés ainsi que les communes et consortiums acheteurs.

Notre massif boisé du Gibloux et l'aquifère serpentant l'ancien lit de la Sarine du Lac de la Gruyère à La Tuffière sont nos ressources en eau potable. Nous devons tout mettre en œuvre pour préserver cette manne si précieuse à la vie de chacun, chaque jour.

L'année 2016 nous a permis, non seulement, de nous familiariser avec les réseaux et les diverses installations, mais aussi de procéder aux travaux qui avaient été planifiés par les anciennes communes ainsi que d'élaborer le nouveau règlement de distribution d'eau potable qui a été accepté en séance du Conseil général du 5 décembre 2016 et approuvé par la DIAF en date du 15 février 2017.

La qualité du travail a été notre leitmotiv tout au long de l'année 2016, dans un seul but : améliorer nos réseaux en respectant scrupuleusement le denier public.

Un merci particulier s'adresse à l'ensemble des propriétaires fonciers qui nous ont permis d'utiliser leur terrain pour l'implantation et/ou la réfection de différentes conduites.

Georges Python  
Conseiller communal, resp. des eaux

## Bases légales

La commune de Gibloux, en sa qualité de distributrice d'eau potable, est assujettie aux bases légales suivantes :

- loi du 6 octobre 2011 sur l'eau potable (LEP ; RSF 821.32.1) ;
- règlement du 18 décembre 2012 sur l'eau potable (REP ; RSF 821.32.11) ;
- loi du 12 novembre 1964 sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels (LPolFeu ; RSF 731.0.1) ;
- règlement du 28 décembre 1965 d'exécution de la loi sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels (RPolFeu ; RSF 731.0.11) ;
- loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC ; RSF 710.1) ;
- règlement du 1<sup>er</sup> décembre 2009 d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RELATeC ; RSF 710.11) ;
- loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo ; RSF 140.1).

Nous attirons l'attention de l'ensemble des propriétaires de bâtiments alimentés par une source privée et louant un ou plusieurs appartements sur leur obligation de répondre intégralement à la législation énumérée auparavant.



## Présentation des réseaux d'eau potable

<b>Réseau du Haut-Gibloux</b>	Estavayer-le-Gibloux, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent Ce réseau est également alimenté pour la défense incendie par le réservoir de Villarsiviriaux, commune de Villorsonnens
<b>Réseau du Bas-Gibloux</b>	Corpataux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Magnedens, Posat, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz
<b>Inventaire des deux réseaux Réservoirs</b>	Bouleyres 800 m <sup>3</sup> , La Poya 300 m <sup>3</sup> , Le Verné 800 m <sup>3</sup> , Les Versannes 300 m <sup>3</sup> , Montban 600 m <sup>3</sup> , Villarlod 200 m <sup>3</sup> , Rueyres-St-Laurent 440 m <sup>3</sup>
<b>Conduites d'alimentation</b>	DN 100-200 mm constitué par des matériaux de type "Eternit / Fonte / Polyéthylène-PE / PVC" Longueur 77,5 km
<b>Captages / Puits</b>	18 emplacements de diverses importances et profondeurs
<b>STAP 5 stations de pompage</b>	Bouleyres, Kaisa d'Avau, Posat, Pra Saley, Villarsel-le-Gibloux route des Râpes
<b>Bornes d'hydrantes</b>	310 pièces
<b>Durée de vie en moyenne des différents types d'installations</b>	Réservoirs et captages : 50 ans Gestion et commande : 25 ans Conduites de transport et de distribution : 80 ans
<b>Objectifs du Conseil communal pour les prochaines années</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer le maillage entre les deux réseaux afin de pouvoir bénéficier de l'eau gravitaire</li> <li>✓ Mieux mettre en valeur cette ressource première</li> <li>✓ Augmenter les ventes d'eau potable aux communes demanderessees et associations (Villars-sur-Glâne, Villorsonnens et le GRABO)</li> </ul>

### Valeur

L'ensemble des installations énumérées ci-dessus a une valeur estimée de CHF 40'066'000.00.

Pour être à même de pouvoir répondre aux besoins futurs et procéder aux échanges ainsi qu'aux renouvellements, la commune devra investir CHF 10'000'000.00 durant les 20 prochaines années.

### Analyse pluviométrique de la région du Gibloux

Pour que nos sources produisent cet « OR BLANC », la manne précieuse provenant des nuages chargés sur notre région du Gibloux est la bienvenue lorsqu'elle vient sans créer de dégâts.

Année	Litres
2012	1315
2013	1365
2014	1245
2015	943
2016	1468

## Vente d'eau potable aux abonnés, aux autres communes et aux consortiums

La commune de Gibloux compte à ce jour 1'835 abonnés. Le volume d'eau facturé en 2016 s'élève à 519'906 m<sup>3</sup> pour un montant total de CHF 429'111.15.

La commune de Gibloux vend une partie du surplus de sa manne précieuse aux communes suivantes :

Réseau / Source	Commune
Réseau du Haut-Gibloux	Villorsonnens pour CHF 20'000.00 H.T. en 2016
Réseau du Bas-Gibloux	Villars-sur-Glâne pour CHF 100'907.95 H.T. en 2016
Sources de La Tuffière	Consortium des eaux du GRABO pour CHF 47'304.00 H.T. en 2016
<b>Total</b>	<b>CHF 168'211.95 H.T.</b>

## Qualité de l'eau

La commune de Gibloux a l'obligation de procéder au prélèvement d'échantillons des différentes sources et de les faire analyser par le Service de la Sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Les résultats des analyses peuvent être consultés sur le site internet de la commune [www.commune-gibloux.ch](http://www.commune-gibloux.ch).

## Travaux d'assainissement 2016

Les travaux suivants ont été entrepris sur les réseaux de distribution d'eau potable durant l'année 2016 :

- Poursuite et fin des travaux de remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable Villarod - Villarsel-le-Gibloux.
- Alimentation en eau potable de l'habitation de la ferme communale d'Illens.
- Alimentation en eau potable et défense incendie de la ZI Montena à Rossens.
- Déplacement et échange de conduites au centre du village à Villarod.
- Déplacement de conduites au centre du village à Rueyres-St-Laurent.
- Échange de conduites lors des travaux de mise en séparatif du secteur « La Poya - Pra-Bastian » à Farvagny-le-Grand.
- Échange de la conduite d'alimentation du complexe scolaire à Farvagny-le-Grand.
- Réfection du captage Le Verné à Vuisternens-en-Ogoz.
- Nouvelle conduite d'alimentation en eau potable de la buvette du Téléski à Villarod.
- Alimentation en eau potable des habitations Bertschy et Schmutz à Le Bry, ancien dossier du GABG.
- Gestion du réseau informatisé et remplacement des lignes louées par le réseau internet.
- Divers maillages de conduites à Farvagny-le-Grand et Rossens.
- Diverses réparations de fuites d'eau à la route du Mont à Rossens ainsi qu'à Vuisternens-en-Ogoz.
- Élaboration du PIEP (plan des infrastructures des eaux potables), lequel a été déposé pour examen préalable au début 2017 auprès des services de l'État.

Les montants planifiés au budget de fonctionnement 2016 concernant les travaux ci-dessus ont été respectés.

## Objectifs futurs

Dans le but de mieux valoriser encore cette matière première, il est indispensable de procéder au maillage des deux réseaux afin de pouvoir utiliser de manière optimale les surplus par le principe gravitaire. Ceci permettra de faire, à la longue, de substantielles économies d'énergie. Le développement de notre région nous incite également à rechercher et à augmenter notre production de ressources.

## Conclusion

Au terme de cette année riche en découvertes, contacts et échanges, des remerciements sincères sont adressés aux membres du Conseil communal et du Conseil général ainsi qu'au personnel pour la franche collaboration et l'ouverture d'esprit.

### L'EAU DE GIBLOUX EST DE QUALITE



**Nous vous invitons à  
consommer local !!!**

## Protection des eaux



Il est important de vous transmettre les informations utiles afin de connaître l'état de la situation à ce jour et en particulier l'état recherché d'ici 2037.

Il peut paraître simple de tirer la chasse d'eau des toilettes ou la bonde de l'évier et ceci plusieurs fois par jour. Combien de personnes se posent réellement la question de l'ensemble des installations qui se trouvent en aval et de leur importance pour pouvoir assurer non seulement l'évacuation des eaux, mais plus particulièrement leur traitement avant de les déverser à la rivière de la Glâne.

Nos eaux usées sont traitées à la station d'épuration (STEP) de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN) se situant à Autigny.



## État de la situation des réseaux (inventaires)

- 68,400 km de collecteurs
- 10 stations de pompage
- 4 ouvrages spéciaux, bassins de laminage aussi dénommés bassins de rétention des eaux pluviales

La commune de Gibloux est membre à part entière de l'AEGN et participe, de ce fait, aux frais d'exploitation et d'investissement à raison de 53,015%.

## Valeur des installations de la commune de Gibloux et part AEGN

Valeur des installations	Au 31.12.2016	Dans 20 ans
Installations communales	CHF 56'500'000.00	CHF 66'500'000.00
Installations intercommunales (part Gibloux)	CHF 19'500'000.00	CHF 19'500'000.00
<b>Total arrondi</b>	<b>CHF 76'000'000.00</b>	<b>CHF 86'000'000.00</b>

## Durée de vie en moyenne des différents types d'installations

- Canalisations communales et intercommunales : 80 ans
- Ouvrages spéciaux communaux et intercommunaux tels que bassins d'eaux pluviales, stations de pompage : 50 ans
- Installations intercommunales d'épuration des eaux : 33 ans

## Dettes de l'épuration

Dettes de l'épuration à fin 2016	Montant
Installations communales	CHF 5'850'000.00
Installation intercommunales (part Gibloux)	CHF 3'075'000.00
<b>Total arrondi</b>	<b>CHF 8'925'000.00</b>

## État recherché, assainissement à planifier sur les 20 prochaines années

Au sein de la commune de Gibloux, un effort particulier doit être entrepris dans le cadre de la mise en séparatif du réseau. En effet, il importe de sortir du réseau toutes les eaux ne nécessitant pas un traitement. La résultante sera un assainissement de la Longivue, du ruisseau du Moulin et du ruisseau Glèbe, car les déversoirs d'orage seront moins mis à contribution.

Conjointement aux travaux mentionnés au paragraphe précédent, il importera de créer divers bassins de laminage (bassin de rétention des eaux pluviales) pour l'évacuation des eaux de surface.

L'augmentation de la valeur dans 20 ans sera réelle pour autant que la commune de Gibloux investisse chaque année CHF 500'000.00 pour le chapitre protection des eaux.

Travaux entrepris sur les réseaux d'évacuation des eaux usées durant l'année 2016 :

- Poursuite et fin de la transformation de la station d'épuration (STEP) de Corpataux-Magnedens en station de pompage (STAP). La nouvelle station de pompage est opérationnelle depuis avril 2016 et les eaux usées sont traitées à la STEP d'Autigny. Par la suite, le bassin de décantation a été transformé en bassin de laminage afin de réguler les débits des eaux pluviales avant le rejet à la Sarine.
- Poursuite et fin des travaux de mise en séparatif du secteur « La Poya – Pra-Bastian » à Farvagny-le-Grand.
- Poursuite et fin des travaux de mise en séparatif du centre du village à Rueyres-St-Laurent.

Les montants planifiés au budget des investissements 2016 concernant les travaux ci-dessus ont été respectés.

## Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

Le nouveau règlement a été soumis au Conseil général qui l'a adopté lors de sa séance du 5 décembre 2016. Il a été approuvé par la DAEC en date du 3 février 2017. Ce règlement est basé sur les dispositions fédérales, en particulier la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) qui indique :

### - Art. 60a Taxes cantonales sur les eaux usées<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les cantons veillent à ce que les coûts de construction, d'exploitation, d'entretien, d'assainissement et de remplacement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux concourant à l'exécution de tâches publiques soient mis, par l'intermédiaire d'émoluments ou d'autres taxes, à la charge de ceux qui sont à l'origine de la production d'eaux usées. Le montant des taxes est fixé en particulier en fonction:

- a. du type et de la quantité d'eaux usées produites;
- b. des amortissements nécessaires pour maintenir la valeur du capital de ces installations;
- c. des intérêts;
- d. des investissements planifiés pour l'entretien, l'assainissement et le remplacement de ces installations, pour leur adaptation à des exigences légales ou pour des améliorations relatives à leur exploitation.

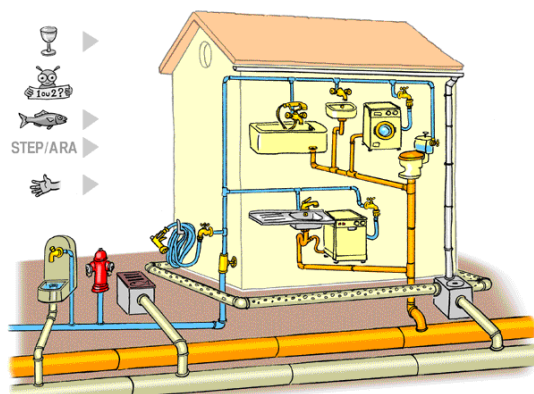
<sup>2</sup> Si l'instauration de taxes couvrant les coûts et conformes au principe de causalité devait compromettre l'élimination des eaux usées selon les principes de la protection de l'environnement, d'autres modes de financement peuvent être introduits.

<sup>3</sup> Les détenteurs d'installations d'évacuation et d'épuration des eaux constituent les provisions nécessaires.

<sup>4</sup> Les bases de calcul qui servent à fixer le montant des taxes sont accessibles au public.

Les éléments importants tels que les principes de la causalité, du fond de renouvellement, du maintien de la valeur et des frais d'exploitation ont été l'épine dorsale dudit règlement.

## Raccordements



Être raccordé ne veut pas dire le tout à l'égout !

## Conclusion

Durant de nombreuses années, les communes ont pu bénéficier de la manne fédérale et cantonale (subventions) pour tout type de construction ayant trait à la protection des eaux.

À ce jour, un seul subventionnement peut être attendu de la part de la Confédération pour les mesures qui devront être prises pour le traitement des micropolluants, part à laquelle la commune de Gibloux contribue depuis 2016 à raison de CHF 9.00 par habitant.

L'ensemble des autres investissements doit être couvert par les taxes selon le principe de causalité. L'objectif est de ne pas reporter sur les générations futures l'ensemble des frais de maintenance, d'adaptation de notre réseau et des installations de traitement.

Georges Python  
Conseiller communal, resp. de la  
protection des eaux

## Cimetières

La vie est telle une flamme, un jour elle finit par s'éteindre. Alors soyons prêts, nous ne savons ni l'heure, ni le jour. Chacun d'entre nous devra passer par cette dernière demeure.

Notre commune dispose de six cercles d'inhumation (Corpataux-Magnedens / Estavayer-le-Gibloux / Farvagny / Villarlod / Vuisternens-en-Ogoz / Rossens). Les cercles d'inhumation sont identiques aux territoires paroissiaux.

L'objectif communal est d'assurer la desserte des six cercles d'inhumation.

## Cimetières

- Corpataux-Magnedens  
Tombe d'inhumation, tombes cinéraires, Jardin du Souvenir
- Estavayer-le-Gibloux  
Tombe d'inhumation, tombes cinéraires
- Farvagny,  
Tombe d'inhumation, mur cinéraire, Jardin du Souvenir
- Villarlod  
Tombe d'inhumation, tombes cinéraires
- Vuisternens-en-Ogoz  
Tombe d'inhumation, tombes cinéraires, Columbarium, Jardin du Souvenir
- Rossens  
Tombe d'inhumation, mur cinéraire, Columbarium, Jardin du Souvenir

## Statistiques des cimetières

Au total 33 personnes ont rejoint nos cimetières :

<input type="checkbox"/>	Corpataux-Magnedens	4 hommes	6 femmes
<input type="checkbox"/>	Estavayer-le-Gibloux	2 hommes	1 femme
<input type="checkbox"/>	Farvagny	5 hommes	6 femmes
<input type="checkbox"/>	Villarlod	0 homme	0 femme
<input type="checkbox"/>	Vuisternens-en-Ogoz	1 homme	3 femmes
<input type="checkbox"/>	Rossens	3 hommes	2 femmes

L'âge moyen des personnes qui ont rejoint nos cimetières est :

<input type="checkbox"/>	Hommes	79 ans
<input type="checkbox"/>	Femmes	84 ans

## Vision future

Les cimetières d'Estavayer-le-Gibloux et de Villarlod, dans le but de répondre aux us et coutumes, devront être équipés d'un Jardin du Souvenir.

Les plans des cimetières et la tenue à jour de la liste des sépultures sont en cours d'élaboration.

Le nouveau règlement des cimetières sera traité au printemps 2017 par le Conseil communal et transmis pour approbation au Conseil général, au plus tard d'ici à octobre 2017.

## Conclusion

Une pensée particulière s'adresse à toutes les familles qui ont été confrontées, durant l'année 2016, à l'accompagnement à sa dernière demeure d'un être cher. Le Conseil communal leur réitère toute sa sympathie.

Georges Python  
Conseiller communal, resp. des  
cimetières

## Hommage aux disparus

La vie a une fin, le chagrin n'en a pas. Jong J'ol



La vie d'un être se prolonge aussi longtemps que s'en conserve le souvenir

## Aménagement du territoire

En 2016, l'aménagement du territoire a porté en priorité sur les plans d'aménagement de détail (PAD) pour six zones distinctes sur le territoire de la commune. De ce fait, les plans d'aménagement locaux (PAL) des anciennes communes ont été acceptés récemment et, en conséquence, l'uniformisation et la création d'un seul PAL a perdu un peu de son caractère d'urgence. Ces PAD ont ensuite été soumis tant au Conseil communal qu'à la Commission d'aménagement. Les anciens PAL donnent des possibilités de construire largement suffisantes pour de nombreuses années mais ils suscitent néanmoins, chez les propriétaires ou promoteurs, l'envie d'avancer rapidement avec les PAD. C'est ainsi que la priorisation s'est faite naturellement.

Cinq PAD ont été mis à l'enquête en 2016, soit : « Pra-Bastian » et « Bel-Air » à Farvagny-le-Grand, « Es Planches » à Villarlod et « Grandsetta » à Rossens pour les projets ayant trait à l'habitat. Le cinquième est celui de « La Longivue » et concerne la zone d'activité située entre Farvagny et Rossens.

Pour l'habitat encore, la demande préalable<sup>1</sup> pour le PAD du « Mystère » et des présentations de concepts pour les futurs PAD du « Chemin de l'Essert » et de « Derrey-la-Croix » ont été traitées par les autorités communales. Les PAD « Le Pré au Prêtre » et « Kâche-Alogne » sont, pour le premier un vieux PAD qui n'a pas été mis en œuvre avant la fin de 2016 et, pour le second, un PAD en vigueur depuis environ trois ans.

Les nouvelles surfaces brutes ainsi mises à disposition sous forme de PAD pour des projets concrets de construction d'habitation représentent environ 100'000 m<sup>2</sup>. Les nouvelles zones d'activité, quant à elles, couvrent plus de 174'000 m<sup>2</sup>.

Selon la LATeC, les PAD sont mis à l'enquête au nom des communes, quand bien même les promoteurs en sont les porteurs. Un PAD suit des règles définies dans le PAL et la tâche du Conseil communal est de s'assurer de sa conformité au PAL. Concrètement, le travail consiste d'abord à rappeler les règles aux promoteurs, leur faire part des exigences que la commune voudrait voir réaliser dans le cadre du projet. Le Conseil communal ne peut pas imposer des exigences qui seraient en contradiction avec le PAL ou avec celles qui seraient définies par les services l'Etat en procédure de demande préalable.

Il est également important de noter que les cinq anciens PAL ont été élaborés, acceptés et mis à l'enquête par les Conseils communaux respectifs des anciennes communes formant Gibloux et non par le Conseil communal de Gibloux lui-même. La commune de Gibloux a hérité de ces PAL et le Conseil communal les considère comme la référence légale pour l'aménagement territorial de la commune.

A la suite de cette première phase de travail qui se termine par l'enquête préalable auprès des services de l'Etat, le projet retravaillé est présenté au Conseil communal pour être approuvé et mis à l'enquête publique. Le Conseil communal organise une soirée d'information pour la population sur les PAD mis à l'enquête publique, le but étant que la population soit bien informée sur ses droits et sur le projet. Cette soirée d'information va au-delà des exigences légales, mais le Conseil communal est persuadé qu'elle permet à la population de comprendre les projets et de se positionner par rapport à ceux-ci. En 2016, des séances d'information ont eu lieu pour les PAD de « Pra-Bastian », « Grandsetta » et « La Longivue ». Elles ont réuni au total plus de 200 personnes, ce qui démontre amplement la nécessité de telles assemblées.

A la fin de l'enquête, le cas échéant, le traitement des oppositions, qui doit légalement être fait par la commune, est la phase la plus exigeante pour les autorités communales et le secteur des constructions du Service technique. Ce travail exige le plus souvent l'appui de spécialistes externes (avocats, juristes) afin d'en traiter les différents aspects. La rencontre avec les opposants débouche sur un protocole de séance qui leur est soumis afin qu'ils se déterminent sur le maintien ou non de leur opposition. Enfin, et suite à la détermination définitive des opposants, le Conseil communal donne son préavis sur les oppositions et fait parvenir le dossier au SECA.

Jean-François Charrière  
Syndic, resp. de l'aménagement  
du territoire

---

<sup>1</sup> **LATeC, Art. 137** Demande préalable : 1 Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet. 2 La procédure de demande de permis est réservée.

## Divers PAD

Liste des PAD, surface et statut du traitement administratif des PAD			
No	Nom du PAD et localité	Surface en m <sup>2</sup>	Description
1	La Longivue, Farvagny-le-Petit	174'471 m <sup>2</sup>	Zone d'activité Farvagny-le-Petit. Mise à l'enquête définitive le 04.11.2016, pas d'opposition, transmis au canton pour approbation.
2	Pra-Bastian, Farvagny-le-Grand	35'996 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à densité répartie <sup>2</sup> . Mise à l'enquête définitive le 11.11.2016, oppositions en phase de traitement.
3	Le Mystère, Farvagny-le-Grand	13'506 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à densité répartie. Résultat de demande préalable reçu en retour des services de l'Etat. En attente du dépôt du dossier d'enquête définitive pour son traitement à la commune et la mise à l'enquête.
4	Bel-Air, Farvagny-le-Grand	4'163 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à moyenne densité. Mise à l'enquête définitive le 11.03.2016, oppositions traitées et dossier transmis au canton pour approbation.
5	Le Pré au Prêtre, Farvagny-le-Grand	10'169 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à densité répartie. PAD datant des années 2000 dont les constructions ont débuté en 2016.
6	Kâche-Alogne, Farvagny-le-Grand	7'770 m <sup>2</sup>	Zone mixte. PAD approuvé par la DAEC en 2015, possibilité de modification par le requérant.
7	Chemin de l'Essert, Farvagny-le-Grand	5'950 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à densité répartie. Dossier d'enquête préalable en préparation.
8	Derrey-la-Croix, Farvagny-le-Grand	20'891 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle à densité répartie. Dossier d'enquête préalable en préparation.
9	Rueyres, Rueyres-St-Laurent	13'687 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle spéciale <sup>3</sup> . PAD approuvé par la DAEC en février 2017.
10	Grandsetta, Rossens	27'797 m <sup>2</sup>	Mise à l'enquête le 11.11.2016 (terminée), demande de la commune pour une nouvelle étude de circulation, suivie du traitement des oppositions et des séances de conciliation.
11	Les Planches, Villarlod	9'522 m <sup>2</sup>	Mise à l'enquête définitive le 23.09.2016, oppositions traitées et transmission du dossier au canton pour approbation le 03.03.2017.

<sup>2</sup> Zone résidentielle à densité répartie (Gibloux) : habitations collectives (art 57 ReLaTeC), habitations individuelles groupées (art. 56 ReLaTeC), habitations individuelles (max. 20%) (art. 55 ReLaTeC)

<sup>3</sup> Zone résidentielle spéciale (Le Glèbe) : habitations individuelles, groupées, collectives ou activités compatibles avec la zone

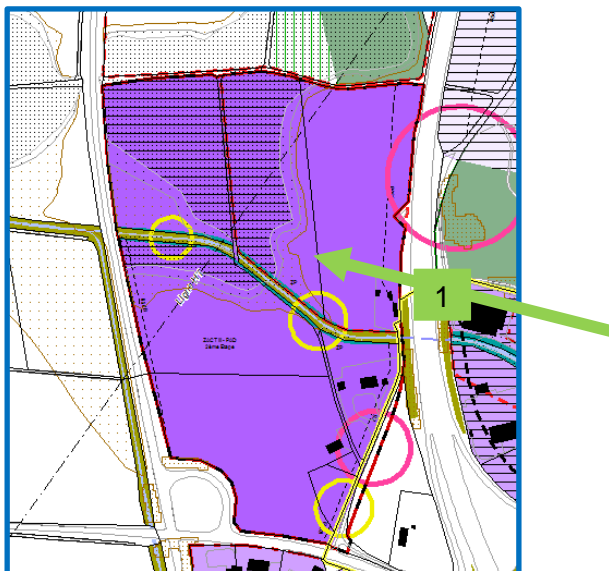


Figure 1 PAD "La Longivue", Zone d'activité Farvagny (1)

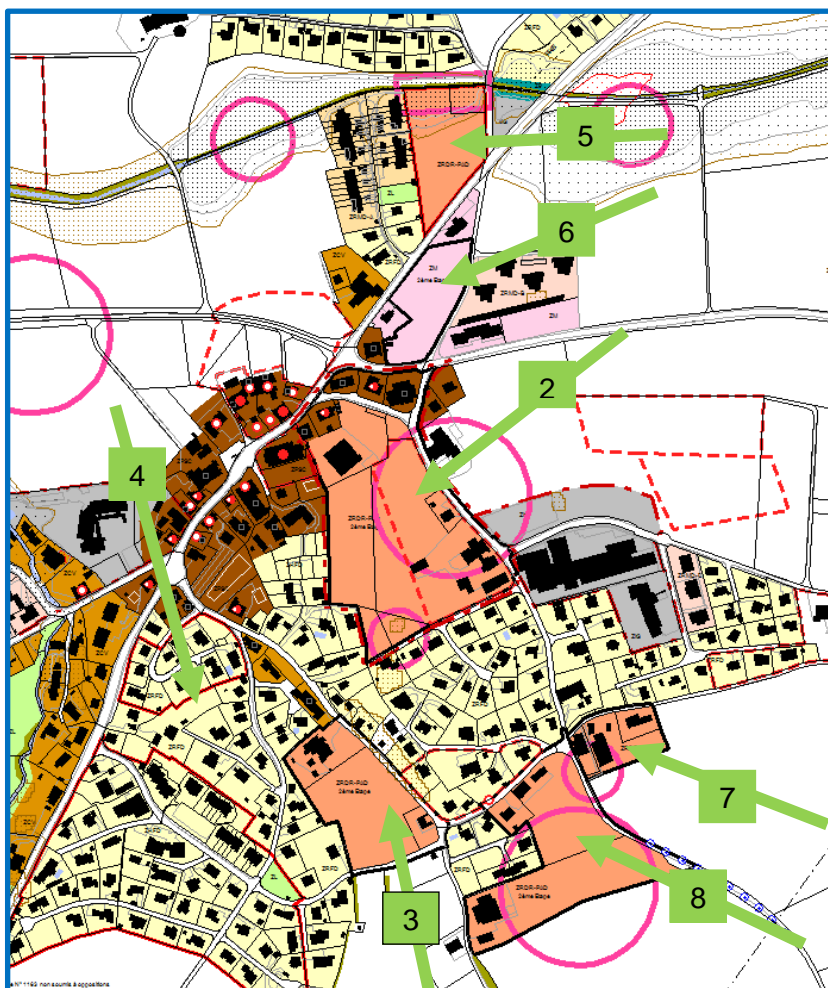


Figure 2 Les PAD en vigueur à Farvagny-le-Grand (2-8)

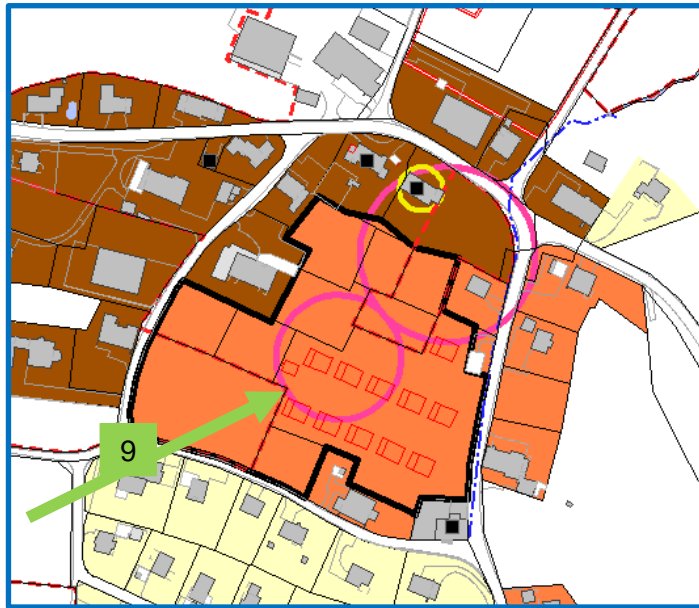


Figure 3 PAD "Rueyres" à Rueyres-St-Laurent (9)

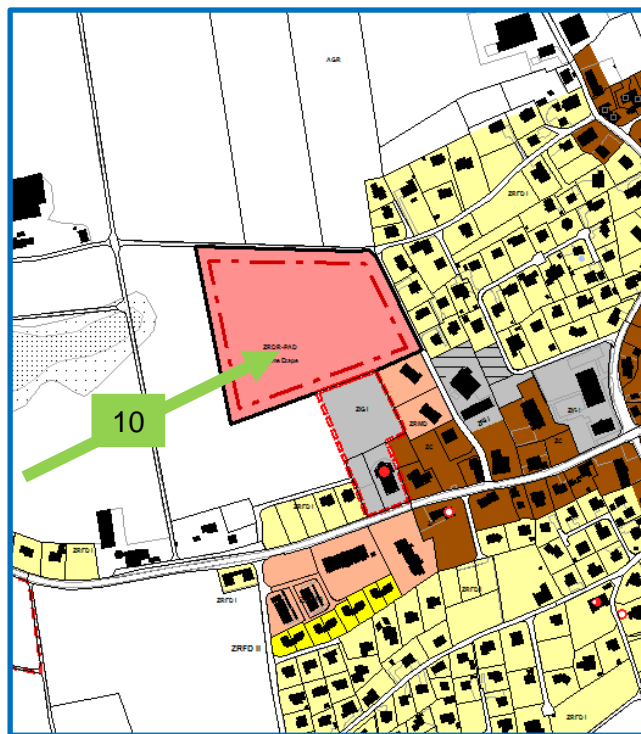


Figure 4 PAD "Grandsetta", Rossens (10)



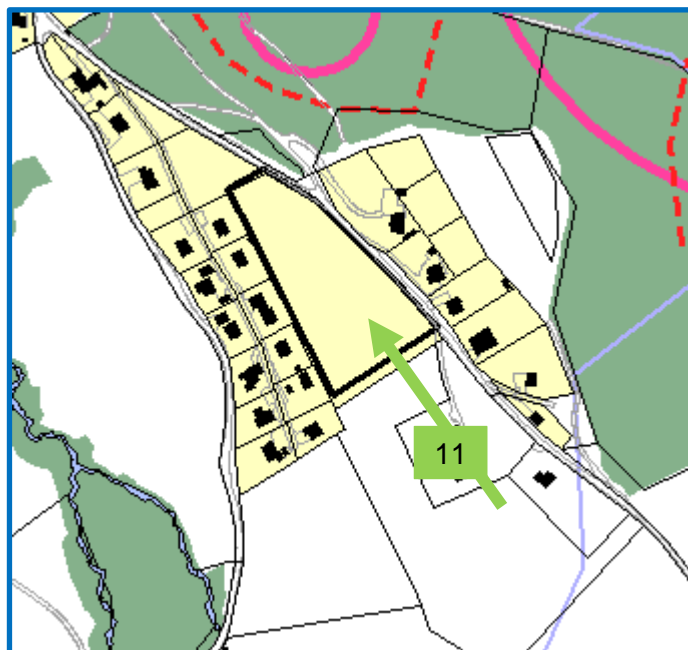


Figure 5 PAD "Les Planches, Villarlod (11)

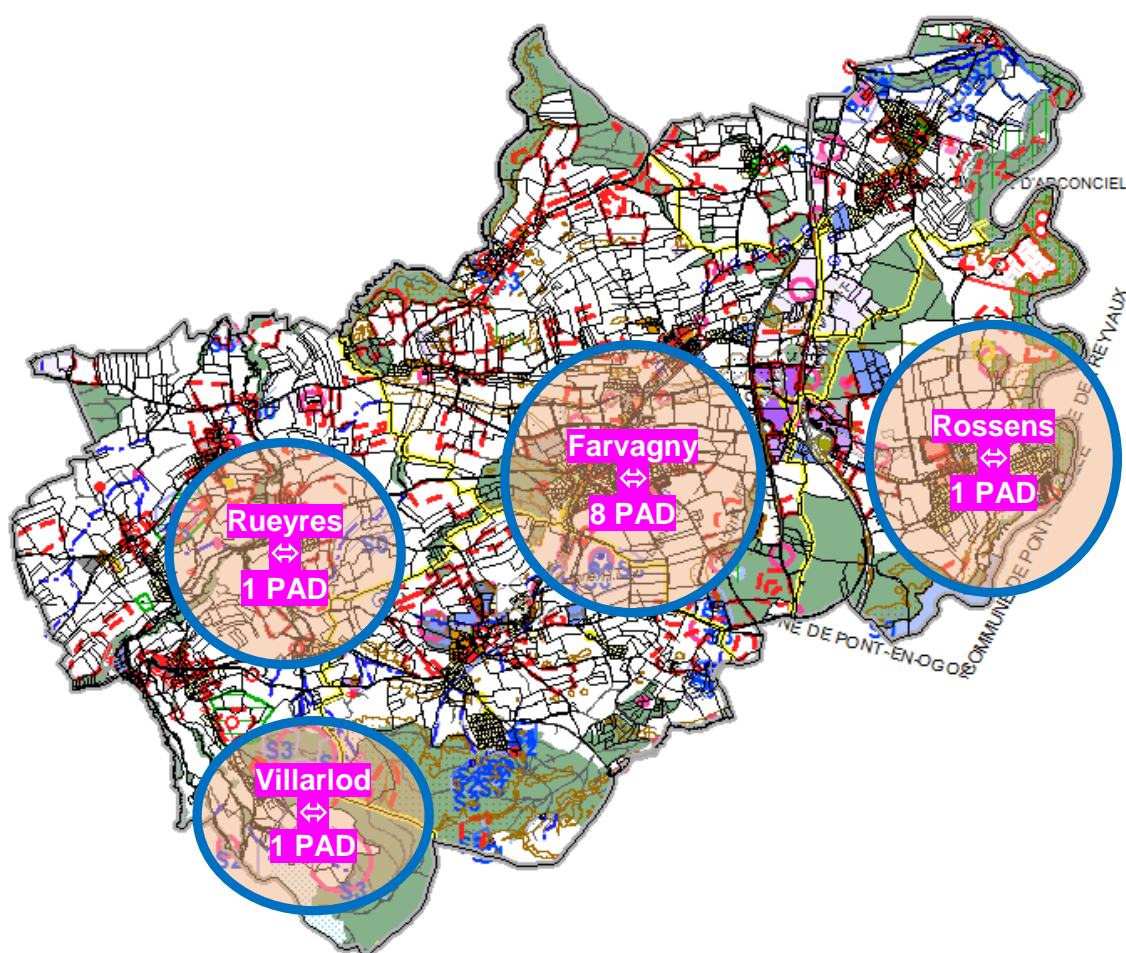
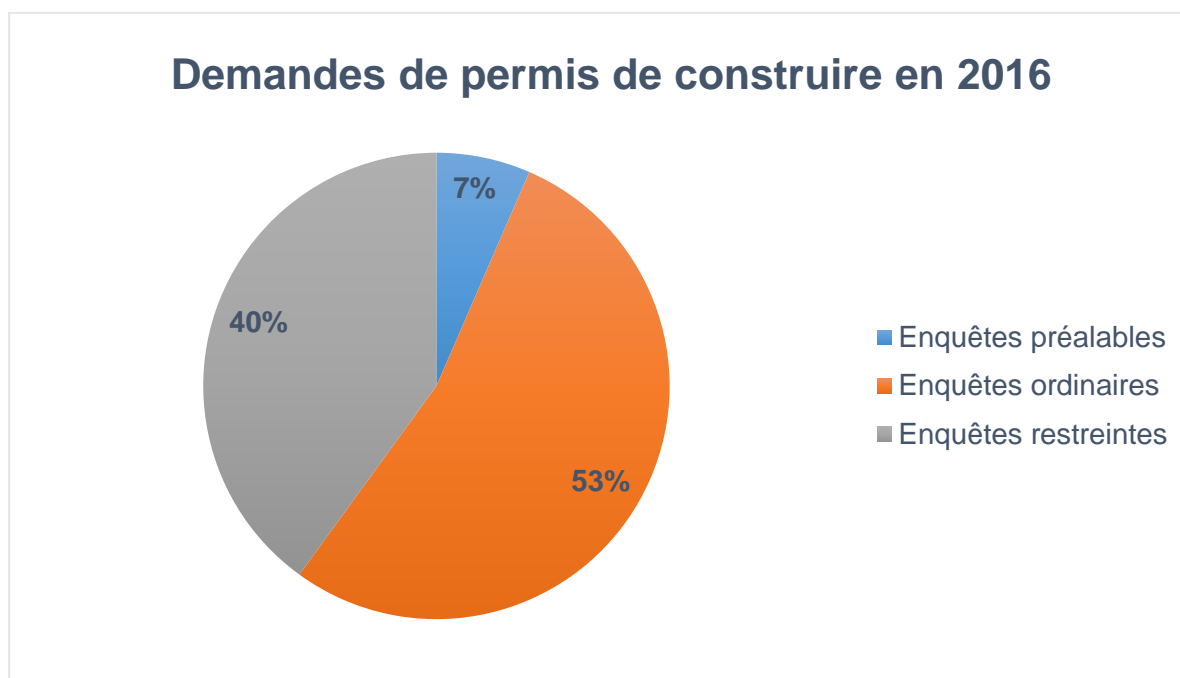


Figure 6 Localisation des PAD dans la commune de Gibloux

## Constructions

En 2016, le Service technique a traité 230 demandes de permis de construire.



### Demandes en procédure ordinaire

123

Nouvelles habitations individuelles	12
Nouveaux immeubles locatifs / PPE / commerciaux / industriels	24
Transformations / rénovations / agrandissements	43
Autres	44

Sur les 123 demandes de permis de construire en procédure ordinaire, sept ont été déposées pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés. Parmi ces 123 demandes, 27 sont encore en cours de traitement à fin 2016.

La commune a réalisé 10 projets en procédure ordinaire durant l'année 2016.

### Demandes en procédure simplifiée

92

Durant l'année, 92 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées dont cinq pour des mises en conformité. Parmi ces 92 demandes, cinq sont encore en cours de traitement à fin 2016.

### Demandes préalables

15

Durant l'année, 15 demandes préalables ont été déposées. Parmi ces 15 demandes, deux sont encore en cours de traitement à fin 2016.

### Annonces pour la pose de panneaux solaires

39

Surface de panneaux photovoltaïque (en m<sup>2</sup>) : 8'100.31

### Annonces pour les enseignes publicitaires

2

Roger Berset  
Vice-syndic, resp. des constructions

## Forêts

**Chef de service : René Bovigny**

Le Service des forêts gère les forêts communales dont la surface est de 611 ha.

### Coupe de bois

Le bois de service long est vendu dans les scieries locales pour un volume de 2'225 m<sup>3</sup> contre 2'031 m<sup>3</sup> en 2015.

L'entreprise Despond SA à Bulle a renouvelé son contrat d'achat de billons pour un volume de 867 m<sup>3</sup> contre 1'304 m<sup>3</sup> en 2015.

Les scieries Rolle et Tornare (scieries régionales) ont acheté des billons de qualité A-B-C épicéas pour un volume de 281 m<sup>3</sup> ainsi que des billons rouges et bostrychés (bois pour les palettes) pour un volume de 294 m<sup>3</sup>.

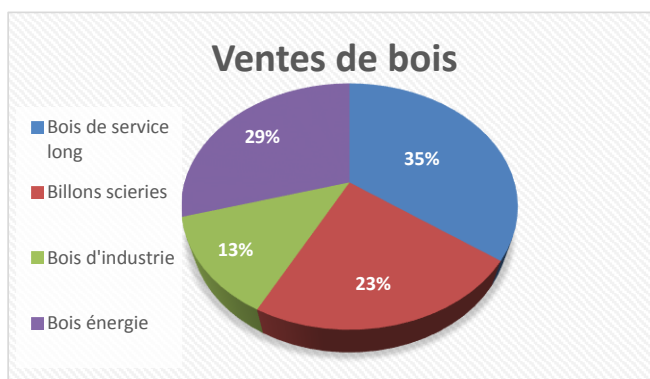
La livraison de bois pour des poteaux électriques ou téléphoniques a été effectuée pour un client de Willisau pour un volume de 65 m<sup>3</sup> contre 74 m<sup>3</sup> en 2015.

Du bois d'industrie a été vendu à O. Bise pour un volume de 757 m<sup>3</sup> contre 508 m<sup>3</sup> en 2015.

Pour 2016, le volume de bois de feu résineux et feuillu a été important, soit 236 m<sup>3</sup> contre 162 m<sup>3</sup> l'année dernière.

Le bois à copeaux a été vendu de manière satisfaisante en raison d'un début d'hiver assez froid et malgré le démontage prématuré de la chaudière du CO, soit un volume de 858 m<sup>3</sup> contre 609 m<sup>3</sup> en 2015.

Une augmentation des stocks de copeaux verts de 744 m<sup>3</sup> et de bois de feu feuillu vert et sec de 35 m<sup>3</sup> a été effectuée.



Les volumes exploités en 2016 sont les suivants :

Volume total exploité en 2016 6'362 m<sup>3</sup>

Volume exploité pour privés 1'387 m<sup>3</sup>

Volume total exploité sur le Gibloux 4'975 m<sup>3</sup> dont 400 m<sup>3</sup> concernent des bois dont le diamètre est inférieur à 16 cm. Ce volume n'est ainsi pas pris en considération dans la capacité de coupe annuelle.

Aussi, les coupes annuelles représentent un volume total de 4'575 m<sup>3</sup> pour une possibilité de coupe de 4'600 m<sup>3</sup>.

Les défrichements privés pour les secteurs de Chaney et Grands-Champs ont représenté un volume total de 1'300 m<sup>3</sup>.

## Plantations

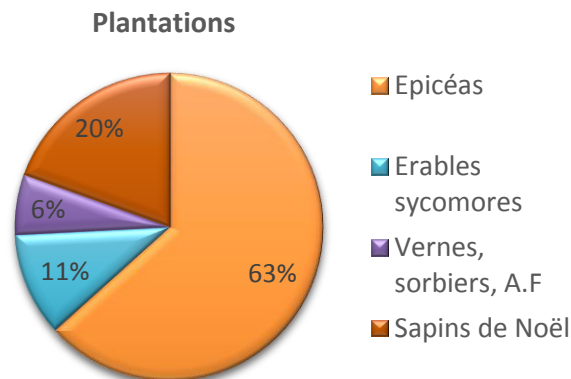
Les compléments de plantations effectués au printemps 2016 ont concerné 3,62 ha répartis comme suit :

Secteur de Le Glèbe :	Montossel, gauche No.943	0.66 ha
Secteur de Vuisternens :	Rte du Réservoir Côte du Beaucrêt, No.234	0.38 ha
	Ch. de la Source, aval. No.212	1.25 ha
	Rte de la Barrière, Les Raies, No. 937	1.33 ha
<b>Total :</b>		<b>3.62 ha</b>

Nous avons complété ces quatre surfaces avec :

3'250 plants d'épicéas  
560 plants d'érables sycomores  
325 plants vernes, sorbiers, autres feuillus  
1'000 plants de sapins de Noël

**Total : 5'135 plants**



Un reboisement a été effectué pour l'entreprise JPF SA dans le secteur de Corpataux au lieu-dit « Le Bon Dieu Bleu » (le Chaney) pour une surface de 6'000 m<sup>2</sup> avec de la verne noire. Cette plantation a également été enrichie avec des pommiers sauvages et trois noyers pour un montant total de CHF 17'270.00.

## Soins aux jeunes peuplements

Le Service des forêts a réalisé 8 ha de fauchages et 21 ha de soins aux recrus et fourrés. Ce sont des travaux très conséquents qui ont occupé l'équipe forestière durant environ 3,5 mois selon la végétation rencontrée. Pour les éclaircies dans les perchis (diamètre de 20 cm à 30 cm), l'équipe forestière est intervenue avec un processeur et un porteur afin de façonner et de débarder les bois pour les vendre comme billons, bois de râperie et comme bois à copeaux. Une surface de 7 ha a été soignée.

## Chantiers marquants

Le Service des forêts a effectué divers chantiers importants, soit :

- Défrichage de la gravière de Chaney (1,3 ha)
- Défrichage de surfaces de stockage des terres de Grands-Champs (1.3 ha)
- Renforcement des berges du ruisseau du Moulin à Farvagny

## Travaux pour d'autres dicastères

Divers travaux ont été effectués pour le Service technique de notre commune, soit :

- Entretien des chemins et routes communales
- Taille des arbres de la place de l'école
- Entretien du cimetière
- Entretien des zones de protection des sources S1
- Analyse de l'eau potable et surveillance de son réseau d'eau
- Contrôle du feu bactérien
- Fourniture du bois pour le chauffage de l'école et du centre forestier
- Pose de numéros sur les nouveaux bâtiments
- Fourniture de copeaux de bois pour les chauffages des écoles, divers bâtiments, le CO du Gibloux ainsi que pour le chauffage à distance de la commune de Rossens

## Divers

Durant l'année 2016, il est à noter que le Service des forêts n'a enregistré aucun accident professionnel grave.

A la suite de récurrentes pannes électroniques du tracteur de débardage Valtra N113, ce dernier a été remplacé sous garantie.

## Energie

### Commission de l'énergie

Comme prévu par la loi cantonale sur l'énergie, la commune s'est dotée d'une Commission de l'énergie comme c'était déjà le cas dans les anciennes communes. La Commission suit les activités de politique énergétique communale dans l'objectif de promouvoir les énergies renouvelables et de réduire la consommation d'énergie sur tout le territoire communal. Les anciennes communes de Farvagny et de Rossens étaient titulaires du label « Cité de l'énergie » et, par conséquent, la commune de Gibloux conserve cette certification. En 2016, la commune a mis en place des outils pour analyser et suivre la consommation énergétique sur son territoire. Cette analyse se poursuivra dans les prochaines années. En 2016, le Conseil général a adopté un nouveau règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables.

Paola Ghielmini Krayenbühl  
Conseillère communale, resp. de l'énergie

### Gravières

Les gravières, à divers titres, sont un sujet de discussion important dans la commune de Gibloux. En effet, tant du point de vue économique que de l'impact environnemental, leur existence, à n'importe quel stade de leur développement, a une influence sur les habitants de notre commune et des communes voisines.

Cinq gravières et une DCMI<sup>4</sup> sont recensées sur le territoire de la commune. Deux gravières sont encore en exploitation, ce qui signifie que l'extraction de gravier y est toujours active. Deux autres sont en phase de remise en état. La dernière, la gravière des Grands-Champs est en phase de démarrage, c'est-à-dire que le site prévu pour le traitement des graviers est en construction et les accès au gravier lui-même sont en préparation (déboisement, chemin de transport, etc). La DCMI du Té est également encore en exploitation.

Du point de vue économique, ces gravières permettent au secteur de la construction de trouver les matériaux de base nécessaires à son activité. L'impact sur notre environnement et la qualité de vie des habitants est dépendant du fait que l'on habite près ou loin de la gravière. Il est cependant indéniable pour une partie de la population de Gibloux.

Jean-François Charrière  
Syndic, resp. des gravières

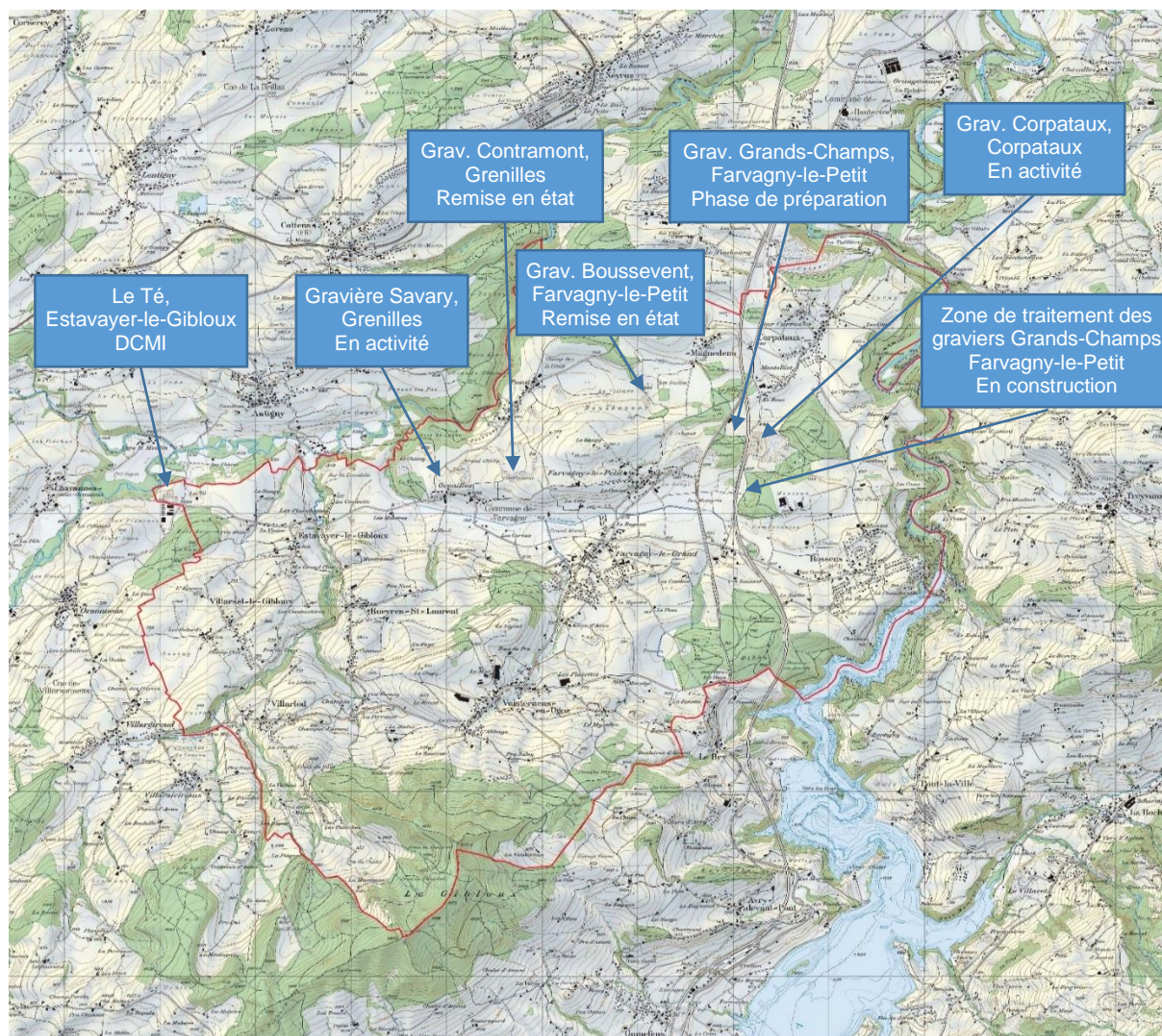


*Figure 1 Gravière de Corpataux : sera desservie directement depuis la nouvelle installation de traitement des graviers mise en place pour la gravière des Grands-Champs (rond orange), ce qui permettra de réduire drastiquement la circulation par le village de Corpataux.*

<sup>4</sup> DCMI, Décharge de type B → Le Té, Estavayer-le-Gibloux

Les décharges de type B (DTB) - anciennement décharges contrôlées pour matériaux inertes DCMI - reçoivent essentiellement des matériaux d'excavation ou des matériaux terreux et pierreux sains. Il existe actuellement 8 DTB dans le canton.

Ci-dessous, vous trouvez la carte de situation des sites des gravières et DCMI existantes sur la commune de Gubloux.



Nom	Localité	Exploitant	Statut	Taxes <sup>5</sup> perçues en 2016
Décharge du Té	Estavayer-le-Gubloux	JPF Gravières SA	En activité	CHF 29'955.00
Gravière Savary	Grenilles	Savary, Béton-Frais et Gravières SA, Vesin	En activité	CHF 5'141.65
Gravière de Contramont	Grenilles	SPC – Service des Ponts et chaussées	Début des travaux de remise en état : avril 2017	
Gravière de Boussevent	Farvagny-le-Petit	G. Huguenot S.A. Ruyres-St-Laurent	En phase de remise en état	
Gravière des Grands-Champs	Farvagny-le-Petit	JPF Gravières SA	En construction	CHF 700'000.00
Gravière de Corpataux	Corpataux	Gravière de Châtillon SA	En activité	Paiement total effectué en 2015

<sup>5</sup> Les taxes sont définies dans des conventions avant la demande de permis d'exploiter. Ce sont le plus souvent des taxes liées aux transports de matériaux qui utilisent les infrastructures communales, à l'exception notable de la gravière des Grands-Champs dont la commune est en grande partie propriétaire. Dans ce dernier cas, les taxes concernent en premier lieu le matériel extrait au m<sup>3</sup>.

### Une année intense et fructueuse pour le Service et le responsable des finances

Les travaux de mise en place des activités en lien avec les responsabilités confiées au dicastère durant la première année d'existence de la commune fusionnée ne marquent pas seulement les historiques premiers pas de la nouvelle commune, ils marquent également le responsable communal qui les conduit.

Installé à Rossens dans les anciens locaux de l'administration communale du lieu, animé par sept employés (six femmes et un homme), pour l'essentiel des collaborateurs ayant déjà exercé des responsabilités en matière de finances communales, le Service des finances (SFin) de la commune a rapidement trouvé ses marques et assumé avec compétence les tâches qui lui incombent.

Malgré toute l'expérience des membres de l'équipe, la tâche a été rude pour assurer le traitement de toutes les opérations financières et comptables en veillant à garantir la continuité des services rendus et la prise en compte de la situation laissée par les anciennes entités.

La formation à un nouveau logiciel de gestion des finances communales (nouveau pour le personnel issu de quatre des anciennes communes sur cinq), les aléas de la reprise des données compliquée par la mauvaise volonté d'un ancien fournisseur informatique ont été à l'origine d'un surcroît important de travail et de retards dans le traitement de certaines opérations.

La transposition des comptes des cinq anciennes communes, de l'ACG<sup>6</sup>, du GABG<sup>7</sup> et de la CFGN<sup>8</sup> dans un nouveau plan comptable, l'élaboration d'un bilan d'ouverture consolidé pour les mêmes entités ont été deux opérations importantes et délicates réalisées par le SFin. Elles constituent les bases sur lesquelles la gestion financière de la nouvelle commune peut désormais s'appuyer.

La clôture des comptes 2015 des anciennes entités et la préparation du budget 2016, premier budget de la commune fusionnée, ont constitué le travail du 1<sup>er</sup> semestre de l'année. L'élaboration du plan financier 2017-2021 et du budget 2017 furent les tâches principales du 2<sup>e</sup> semestre. Les premiers travaux de préparation du bouclage des comptes 2016 ont occupé la scène en fin d'année.

Alors que les travaux généraux et structurant des finances communales étaient en cours (budgets et comptes), l'équipe du SFin assurait avec beaucoup d'engagement et de compétence la continuité des travaux de facturation, de paiement des créanciers, de contentieux et de comptabilité.

Une année intense et difficile au terme de laquelle il convient de tirer un bilan très positif. Même si, malgré les efforts consentis, nous avons dû souvent nous limiter à l'essentiel et qu'une partie des travaux de reprise sont encore à faire, nous pouvons affirmer que les finances communales de Gibloux sont sous contrôle et adresser nos remerciements et nos félicitations au SFin, en particulier à son chef, M. Chammartin, pour le travail accompli durant cette première année d'exercice.

Vous trouvez également ci-après quelques informations sur les plus importants autres dossiers placés sous la responsabilité du dicastère.

Jacques Crausaz  
Conseiller communal, resp. des finances

---

<sup>6</sup> Association des Communes du Gibloux

<sup>7</sup> Groupement d'adduction d'eau du Bas-Gibloux

<sup>8</sup> Corporation forestière du Gibloux Nord

## Comptes 2015 - Résumé

Selon l'art. 14 de la convention de fusion, la nouvelle administration disposait de cinq mois pour soumettre les comptes des anciennes entités au Conseil général pour approbation.

Sur la base des chiffres fournis par les anciennes administrations et avec le concours des organes de révision désignés et des anciennes commissions financières, le SFin a procédé au bouclage de l'ensemble des comptes 2015. Ils ont été approuvés par le Conseil général de Gubloux lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2016.

<b>Comptes de fonctionnement</b>				
	<b>Comptes 2015</b>		<b>Budget 2015</b>	
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>Les cinq anciennes communes</b>	38'370'125.68	38'413'006.03	30'600'559.15	31'085'628.95
Excédent de produits	42'880.35		485'069.80	
Cash flow	2'003'874.46			
<b>ACG</b>	15'580'954.62	16'200'726.01	15'723'007.34	15'723'007.34
Excédent de produits	619'771.39			
<b>GABG</b>	159'986.22	196'656.16	194'172.00	200'000.00
Excédent de produits	36'669.94		5'828.00	
<b>CFGN</b>	878'482.92	881'758.54	823'801.75	814'200.00
Excédent de produits/charges	3'275.62			9'601.75
Cash flow	33'031.52			

<b>Comptes des investissements</b>				
	<b>Comptes 2015</b>		<b>Budget 2015</b>	
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>Les cinq anciennes communes</b>	8'592'412.66	3'773'571.60	12'794'188.75	3'410'800.00
Excédent de charges		4'818'841.06		9'383'388.75
<b>ACG</b>	4'224'295.15		5'012'000.00	
<b>GABG</b>	0.00		0.00	
<b>CFGN</b>	0.00		0.00	

<b>Bilan - Dettes bancaires</b>				
	<b>Au 31.12.2015</b>		<b>Au 31.12.2014</b>	
<b>Les cinq anciennes communes</b>		34'934'374.55		31'839'448.40
<b>ACG</b>		12'018'000.00		8'267'970.50
<b>GABG</b>		1'120'000.00		1'180'000.00
<b>CFGN</b>		180'000.00		180'000.00



## Budgets 2016 et 2017 - Résumé

La nouvelle commune a élaboré deux budgets durant l'année 2016.

Selon l'art. 15 de la convention de fusion, la nouvelle administration disposait de cinq mois pour soumettre le budget pour l'année 2016 à la Commission financière pour préavis et au Conseil général pour approbation.

Les budgets de fonctionnement et d'investissements 2016, premiers budgets de la commune de Gubloux, ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 8 juin 2016.

Dès l'automne 2016, avec le concours de tous les services communaux et sur la lancée, le SFin a entrepris la préparation du budget 2017 de la nouvelle commune.

Les budgets de fonctionnement et d'investissements 2017 de la commune de Gubloux ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 6 décembre 2016.

Fonctionnement	Budget 2017		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>Total</b>	<b>38'783'527.00</b>	<b>38'813'746.00</b>	<b>35'805'922.00</b>	<b>35'427'743.00</b>
Excédent produits/charges	30'219.00			378'179.00

Investissements	Budget 2017		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Projets en cours	6'886'000.00	404'000.00	9'459'400.00	639'500.00
Nouveaux projets	3'816'000.00	35'000.00	3'861'000.00	310'000.00
Recettes d'investissements		705'000.00		2'455'600.00
<b>Total</b>	<b>10'702'000.00</b>	<b>1'144'000.00</b>	<b>13'320'400.00</b>	<b>3'405'100.00</b>
Excédent produits/charges		9'558'000.00		9'915'300.00

## Plan financier 2017-2021 - Résumé

En application de la disposition y relative de la Loi sur les communes :

*Art. 86d Plan financier*

<sup>1</sup> La commune établit un plan financier sur cinq ans. Le plan est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.

le Conseil communal a mis en œuvre la démarche suivante :

1. Inventaire des investissements à réaliser ces prochaines années sur la base des dernières planifications financières définies par les anciennes communes (plans financiers 2015 – 2019) et des besoins d'ores et déjà identifiés par le Conseil communal de Gubloux.
2. Planification des investissements retenus pour la période 2017 à 2021.
3. Evaluation de l'évolution du budget de fonctionnement de 2017 à 2021 sur la base du budget de fonctionnement 2017 en cours d'élaboration, des frais induits par les investissements planifiés de 2017 à 2021 et de l'évaluation de la progression des charges et des produits de fonctionnement pour la période de 2018 à 2021.

Il convient de relever que les résultats présentés ci-après représentent le premier plan financier élaboré par les autorités de la nouvelle commune. Il prend en compte, pour l'essentiel, des projets déjà planifiés et chiffrés par les anciennes communes. Le prochain, le plan financier 2018–2022, traduira de manière plus précise les réflexions et les intentions du Conseil communal pour le développement des infrastructures communales durant les prochaines années.

Investissements nets		Total	2017	2018	2019	2020	2021
Chapitre							
0.	Administration	100'000.00	100'000.00				
1.	Ordre public	21'000.00		21'000.00			
2.	Enseignement et formation	7'940'000.00	125'000.00	7'815'000.00			
3.	Culture, sports et loisirs	3'100'000.00		3'000'000.00	100'000.00		
6.	Transports et communications	12'995'000.00	2'860'000.00	4'370'000.00	3'510'000.00	1'155'000.00	1'100'000.00
620.	Routes communales et génie civil	12'756'000.00	2'621'000.00	4'370'000.00	3'510'000.00	1'155'000.00	1'100'000.00
630.	Véhicules	239'000.00	239'000.00				
7.	Protection et aménagement de l'environnement	5'055'770.00	2'575'770.00	1'100'000.00	690'000.00	240'000.00	450'000.00
700.	Approvisionnement en eau	1'563'000.00	163'000.00	450'000.00	350'000.00	300'000.00	300'000.00
710.	Protection des eaux	3'197'770.00	1'582'770.00	765'000.00	550'000.00	150'000.00	150'000.00
720.	Gestion des déchets	500'000.00	500'000.00				
740.	Cimetières	455'000.00	155'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	
750.	Correction des eaux et endiguements	180'000.00	80'000.00	100'000.00			
790.	Aménagement du territoire	-840'000.00	95'000.00	-315'000.00	-310'000.00	-310'000.00	
8.	Economie publique	25'000.00	25'000.00				
9.	Finances et impôts	2'596'820.00	2'266'820.00	1'080'000.00	-150'000.00	-300'000.00	-300'000.00
942.	Immeubles du patrimoine financier	-423'000.00	-423'000.00	900'000.00	-300'000.00	-300'000.00	-300'000.00
943.	Immeubles du patrimoine administratif	3'685'000.00	3'955'000.00	-420'000.00	150'000.00		
944.	Autres immeubles du patrimoine administratif	1'010'000.00	410'000.00	600'000.00			
990.	Postes non ventilables	-1'675'180.00	-1'675'180.00				
<b>TOTAL</b>		<b>31'833'590.00</b>	<b>7'952'590.00</b>	<b>17'386'000.00</b>	<b>4'150'000.00</b>	<b>1'095'000.00</b>	<b>1'250'000.00</b>

Résultat des comptes de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021
Excédent de produits (+)/charges (-) en % des produits net	30'000.00	-200'000.00	-680'000.00	-1'400'000.00	-1'230'000.00
Excédent en % des produits nets	0.14%	-0.60%	-1.93%	-3.98%	-3.43%

## Comptes 2016 - Résumé

Les comptes 2016 seront soumis pour approbation au Conseil général dans sa séance du 30 mai 2017.

### Comptes de fonctionnement 2016

	Comptes 2016		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>Chiffres bruts</b>	<b>40'633'541.11</b>	<b>42'178'718.09</b>	<b>35'805'922.00</b>	<b>35'427'743.00</b>
Imputations internes	3'532'959.75	3'532'959.75	3'347'302.00	3'347'302.00
<b>Chiffres nets</b>	<b>37'100'581.36</b>	<b>38'645'758.34</b>	<b>32'458'620.00</b>	<b>32'080'441.00</b>
Excédent brut de produits/charges	1'545'176.98			378'179.00
Amortissements obligatoires	1'610'882.20			
Attributions/Prélèvements sur les réserves non-obligatoires	10'662.00	266'706.60	10'000.00	332'500.00
<b>Cash flow de l'exercice 2016</b>	<b>2'900'014.58</b>		<b>-700'679.00</b>	
<b>Assainissement et transferts au bilan</b>				
Gains comptables		2'132'825.60		
Attributions/Prélèvements sur les réserves	2'132'825.60	4'016'359.98		
Amortissements supplémentaires	4'016'359.98			
<b>Total</b>	<b>6'149'185.58</b>	<b>6'149'185.58</b>		
<b>Chiffres nets après opérations de transferts au bilan</b>	<b>30'951'395.78</b>	<b>32'496'572.76</b>	<b>32'458'620.00</b>	<b>32'080'441.00</b>
Amortissements supplémentaires	1'484'669.04			
<b>Total</b>	<b>32'436'064.82</b>	<b>32'496'572.76</b>	<b>32'458'620.00</b>	<b>32'080'441.00</b>
<b>Excédent net de produits/charges</b>	<b>60'507.94</b>			<b>378'179.00</b>

**Les comptes de fonctionnement 2016, premier exercice comptable de la commune fusionnée, peuvent être considérés comme excellents.** Des produits à la hauteur du budget et un ensemble de charges moins élevé que prévu, permettent de dégager un **excédent de produits avant amortissements supplémentaires de CHF 1'545'176.98** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 378'179.00.

Ce résultat confirme que le budget 2016 de la commune fusionnée s'inscrivait très largement dans la continuité de la gestion des anciennes entités tant du point de vue des charges que des produits. En effet, au bouclage des comptes 2015, l'excédent de produits avant amortissements supplémentaires et réserves non-obligatoires s'élevait pour les cinq anciennes communes à un total de CHF 2'003'874.46.

### Comptes des investissements 2016

	Comptes 2016		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Recettes d'investissement : taxes, ventes et autres contributions		3'615'428.25	0.00	2'948'100.00
Soldes anciens projets	44'554.50			
Projets terminés en 2016	1'685'772.30	90'370.25	1'680'400.00	114'000.00
Projets en cours	6'248'962.55	240'445.75	10'405'000.00	343'000.00
Projets reportés			1'235'000.00	
<b>Total</b>	<b>7'979'289.35</b>	<b>3'946'244.25</b>	<b>13'320'400.00</b>	<b>3'405'100.00</b>
<b>Résultat (excédent de charges)</b>		<b>4'033'045.10</b>		<b>9'915'300.00</b>

**Les comptes des investissements 2016 bouclent avec un excédent de charges de près de CHF 5'900'000.00 inférieur aux prévisions budgétaires.** Cet écart est principalement dû au retard dans la facturation et/ou dans la réalisation de certains projets (env. CHF 4'000'000.00) et au report d'autres projets pour un montant de CHF 1'235'000.00.

## Bilan au 31 décembre 2016

Le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a été obtenu par agrégation des bilans des cinq anciennes communes de l'ACG, du GABG et de la CFGN.

Nous avons mis à profit le bouclage du premier exercice comptable de la commune fusionnée pour définir un bilan initial représentant une nouvelle référence pour l'évaluation du patrimoine et des engagements de la nouvelle commune.

	<b>Bilan au 01.01.2016</b>	<b>Mouvement</b>	<b>Bilan au 31.12.2016</b>
<b>Actifs</b>	<b>56'473'823.64</b>	<b>-138'503.81</b>	<b>56'335'319.83</b>
Patrimoine financier			
Disponibilités	3'952'317.83	2'693'245.53	6'645'563.36
Avoirs	4'995'662.55	-8'677'312.84	-3'681'650.29
Placements	2'380'853.65	-1'730'702.90	650'150.75
Actifs transitoires	7'447'921.38	8'459'085.92	15'907'007.30
Patrimoine administratif			
Investissements	37'697'068.23	-882'819.52	36'814'248.71
<b>Passifs</b>	<b>-56'473'823.64</b>	<b>138'503.81</b>	<b>-56'335'319.83</b>
Engagements			
Engagements courants	-1'952'024.47	216'366.67	-1'735'657.80
Dettes à court terme	-217'545.80	217'545.80	0.00
Dettes à moyen et long terme	-39'706'041.00	-3'937'645.00	-43'643'686.00
Engagements particuliers	-9'649.20	0.00	-9'649.20
Provisions	-1'329'070.41	43'368.88	-1'285'701.53
Passifs transitoires	-1'910'907.14	1'453'262.24	-457'644.90
Réserves	-6'376'123.34	2'206'113.16	-4'170'010.18
<b>Fortune</b>	<b>-4'972'462.28</b>	<b>-60'507.94</b>	<b>-5'032'970.22</b>

## Agrandissement du complexe communal de Farvagny

Les travaux relatifs au projet d'agrandissement du complexe communal de Farvagny entrepris en 2015 se sont poursuivis sous la conduite de la Commission bâtiesse présidée par M. Bernard Eltschinger.

Les décisions 2016 les plus importantes ont porté sur : l'aménagement du 2<sup>e</sup> étage (combles) pour accueillir une partie de l'administration de la nouvelle commune, les détails conceptuels des accès, des aménagements extérieurs et des équipements techniques des bâtiments.

Malgré les compléments exigés par la mise en place de la commune fusionnée, le budget initial du projet et le calendrier de cette réalisation sont pour l'heure pleinement respectés.

Les organes responsables du projet confirment le calendrier de mise à disposition des nouveaux locaux :

- Ecole : juillet 2017
- Administration, crèche, locaux sociétés : novembre 2017
- Accueil extrascolaire : fin mars 2018, dès libération par l'administration

L'inauguration officielle et les portes ouvertes sont prévues pour le vendredi 8 et le samedi 9 juin 2018.

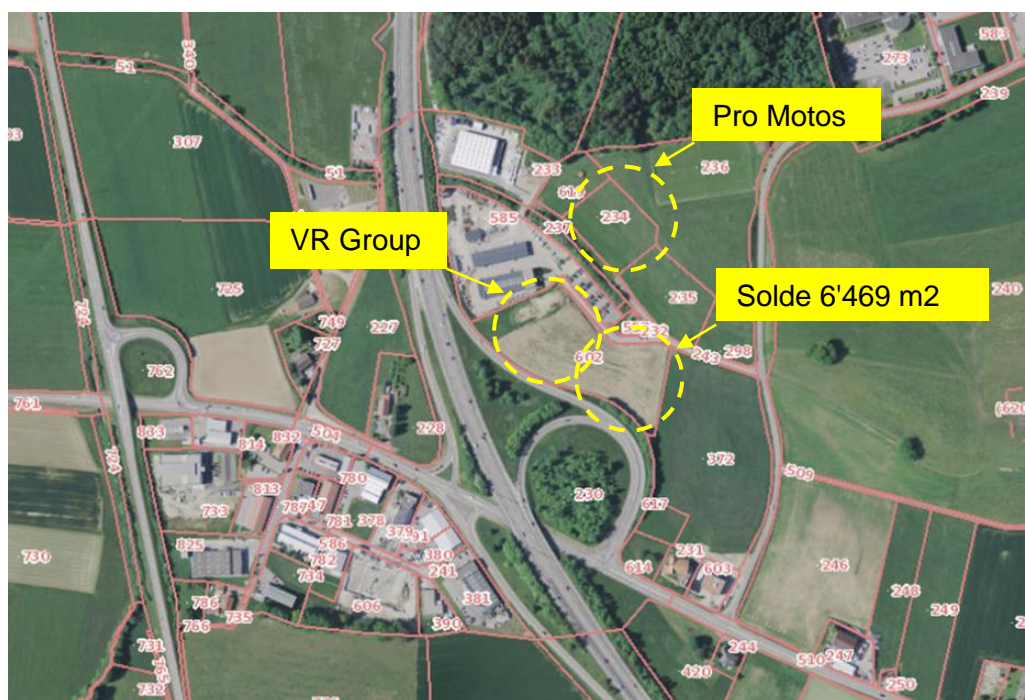
## Zone d'activités de Combernesse

La zone d'activités de Combernesse à Rossens, située à l'est de la sortie de l'autoroute N12, intéresse les entreprises. Les installations d'entreprises et les ouvertures de chantiers de construction se sont poursuivies en 2016.

Le Conseil général a approuvé les transactions suivantes dans le courant de l'année :

- Vente d'une parcelle de 8'978 m<sup>2</sup> à VR Group SA (Vorlet Paysages SA et Real Sport Group SA).  
La société déjà installée dans le secteur doit s'agrandir pour répondre à son développement et offrir des locaux à ses partenaires techniques et commerciaux.
- Vente d'une parcelle de 5'577 m<sup>2</sup> à l'entreprise Harley-Davidson Fribourg - Pro Motos SA.  
L'entreprise, à l'étroit dans ses locaux actuels à Marly, souhaite disposer d'un nouvel outil de travail à la hauteur du développement de ses activités et au prestige de la marque Harley-Davidson. Le bâtiment comprendra des ateliers, des bureaux et une halle d'exposition.

La commune possède encore une dernière parcelle de 6'469 m<sup>2</sup> dans le secteur de Combernesse.



Annexes : - Rapport sur les comptes 2016  
- Rapport du Home médicalisé du Gibloux et Foyer de jour, y compris les comptes 2016